



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHARTRE GRAPHIQUE FRANCE RELANCE

V5 - Septembre 2021

Présenté par le Premier ministre le 3 septembre 2020, **le dispositif France Relance est une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays**. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise.

L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont conséquents et se veulent à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit 1/3 du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026 et remboursables jusqu'en 2058.

Le plan de relance permet à notre Nation de **se positionner sur des secteurs d'avenir pour (re)créer de la valeur en France et les relais de croissance de demain**. Il a pour vocation à susciter de nouvelles opportunités pour la jeunesse, celles et ceux qui souhaitent se reconverter ou acquérir de nouvelles compétences. Il doit aussi permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité dans le concert international des Nations.

Afin de promouvoir les mesures mises en place dans le cadre du plan de relance, France Relance est **doté d'une identité graphique propre**, permettant son identification et la lisibilité des actions menées par les citoyens. **En cohérence avec la marque de l'État**, l'identité France relance est composée de plusieurs éléments caractéristiques.

I• Un marqueur unique

Le marqueur France Relance, composé du double cercle vert et des drapeaux européens et français, vient estampiller l'intégralité des communications mettant en avant les mesures s'inscrivant dans le plan de relance. Ce faisant, ce marqueur vient **créer des repères pour le citoyen, afin de rendre plus lisible et identifiables les actions de l'État s'inscrivant dans le dispositif France Relance**.

La couleur verte met en exergue la **dimension écologique transverse** aux mesures du plan de relance. Les **drapeaux de l'Union européenne et de la France** rappellent l'engagement financier apporté par ces deux entités dans la mise en œuvre du dispositif France Relance.

II• Trois repères graphiques identifiables

L'identité France Relance se manifeste également par trois repères graphiques identifiables, utilisés systématiquement dans les éléments graphiques promouvant le dispositif. Il s'agit :

- **du vert C1**, un vert vif et lumineux, qui, utilisé avec parcimonie, rappelle les couleurs du marqueur France Relance.

- **du vert D1**, un vert plus sobre et institutionnel. Utilisé en aplats, il rappelle la dimension écologique du dispositif.

- **du motif France Relance**, rappelant l'écriture du marqueur. Ce motif est à utiliser avec parcimonie sur les supports liés à la signalétique et l'évènementiel.

Tous les dispositifs appartenant au plan de relance ont vocation à utiliser ces éléments.

SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

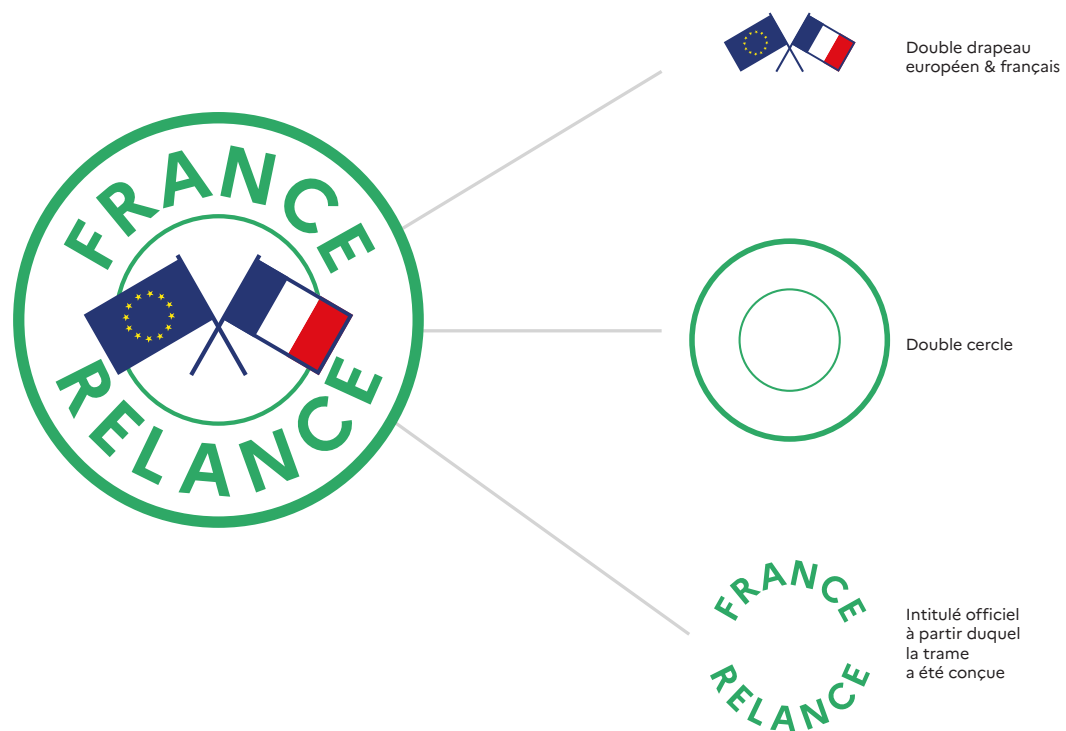
- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

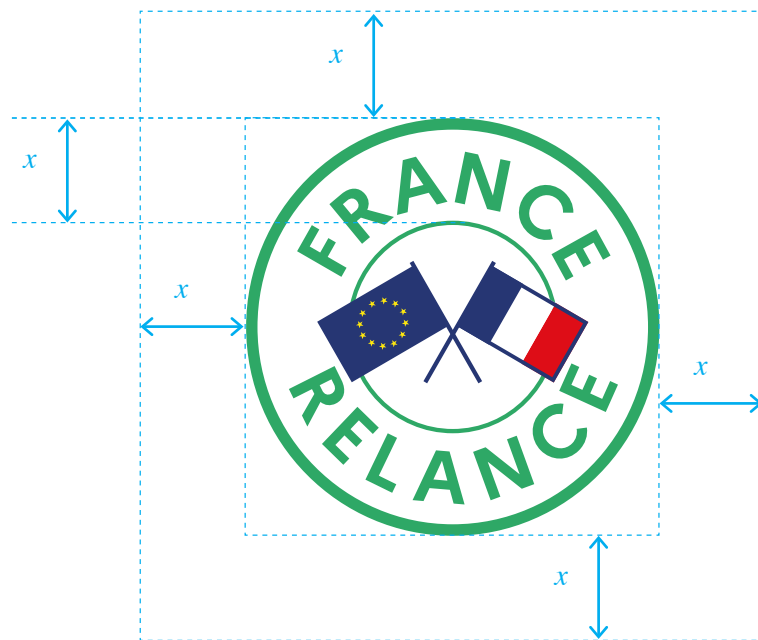
FONDAMENTAUX

Quel que soit le support et quel que soit le contexte de communication, le logo France Relance est unique et ne doit pas figurer plus d'une fois sur la face d'un même support.



La zone de protection

Le logo vit entouré d'une zone de protection lui garantissant sa lisibilité lorsqu'il est à proximité d'autres éléments graphiques (logo, typographie, bloc image, bouton, etc...).



Les deux versions du logo

Le logo vit en priorité en couleur avec un cartouche rond et blanc du même diamètre que le plus grand des deux cercles. Lorsque l'environnement n'est pas maîtrisé, il doit vivre sur un fond contrasté avec la version blanche du logotype.

La version du logo vert avec un cercle blanc en fond.



La version du logo blanc sur fond vert D1.

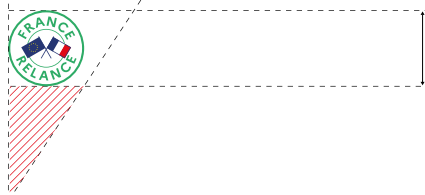


LE LOGO

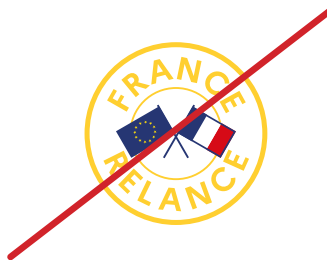
La taille minimale et les interdits

La taille minimale assure la lisibilité de tous les éléments du logo. Composé selon cette charte, il ne peut faire l'objet d'aucune modification tant au niveau de la composition, des proportions, de la typographie, des couleurs ou de la traduction.

TAILLE MINIMALE D'UTILISATION



Taille minimale de la hauteur du cercle extérieur
 PRINT : 10mm
 WEB : 80px



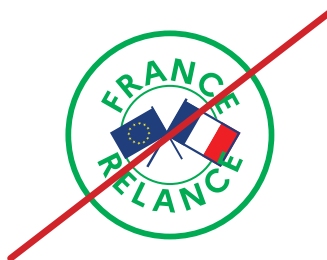
Changement de couleurs de la typographie et des éléments graphiques



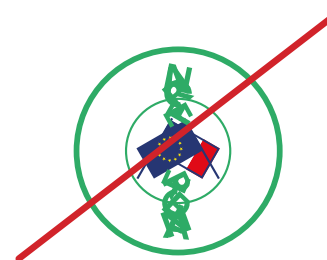
Interdiction d'utiliser le logo sur fond transparent. Obligation de l'utiliser sur un fond circulaire blanc.



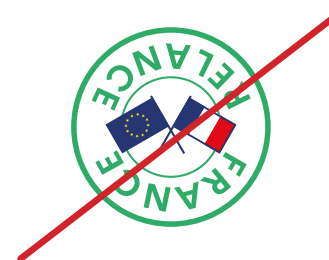
Un changement de la typographie



Une mauvaise proportion des éléments du logo



Composition centrée



Changer l'ordre des mots et leur orientation

SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

LA TYPOGRAPHIE

Le dessin de la typographie

La typographie Marianne© a été spécialement dessinée pour répondre à des besoins d'identification, de sobriété et de lisibilité des supports de communication.

Elle a été développée pour un usage exclusif par les acteurs de la sphère étatique.

Son dessin fait référence au patrimoine typographique français pour les proportions : elles sont basées sur la capitale romaine pour les capitales et sur le Garamond pour les bas de casse.

La construction géométrique et synthétique (ponctuation très simple et ronde) contraste avec des formes traditionnelles plus écrites (queue du /Q, /a et /g avec deux boucles...).

MARIANNE® TYPEFACE

Alignements verticaux rationalisés

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE,

Diagonales, ponctuation et accents rationalisés

GOUVERNEMENT.

Terminaisons géométriques

Apexes plats et stables

Point rond

N.B. Exclusivement en papeterie et en bureautique, l'utilisation de la typographie Arial est autorisée en substitution.

LA TYPOGRAPHIE

Les graisses de la typographie

La typographie Marianne© a été déclinée en six niveaux de graisse afin de permettre un large panel d'expression.

MARIANNE® TYPEFACE

THIN

A À Â Ã Ä Å Ç Ç D E È Ê Ë Ì Í Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Ù Ú Û Ü V W X Y Z
a à â ä å ç ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù ú û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

LIGHT

A À Â Ã Ä Å Ç Ç D E È Ê Ë Ì Í Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Ù Ú Û Ü V W X Y Z
a à â ä å ç ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù ú û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

REGULAR

A À Â Ã Ä Å Ç Ç D E È Ê Ë Ì Í Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Ù Ú Û Ü V W X Y Z
a à â ä å ç ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù ú û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

MEDIUM

A À Â Ã Ä Å Ç Ç D E È Ê Ë Ì Í Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Ù Ú Û Ü V W X Y Z
a à â ä å ç ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù ú û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

BOLD

A À Â Ã Ä Å Ç Ç D E È Ê Ë Ì Í Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Ù Ú Û Ü V W X Y Z
a à â ä å ç ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù ú û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

EXTRABOLD

A À Â Ã Ä Å Ç Ç D E È Ê Ë Ì Í Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Ù Ú Û Ü V W X Y Z
a à â ä å ç ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù ú û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

LA TYPOGRAPHIE

Le dessin de la typographie
complémentaire

La Spectral est une typographie dont le style vient contraster avec la typographie principale Marianne©. Son usage doit se faire avec parcimonie, en se limitant à des compositions d'informations spécifiques, secondaires ou mineures (contenus historiques, citations, traduction, etc.). Il convient de toujours privilégier l'usage de la Marianne© à la Spectral.

Conçue pour les performances à l'écran, la Spectral assure une lisibilité maximale, notamment dans les environnements difficiles.

SPECTRAL® TYPEFACE

Empattements
géométriques

A B C D E

Terminaisons
arrondies

a b c d e

Traverses
ouvertes

LA TYPOGRAPHIE

Les graisses de la typographie
complémentaire

SPECTRAL® TYPEFACE

EXTRALIGHT	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
EXTRALIGHT ITALIC	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
LIGHT	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
LIGHT ITALIC	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
REGULAR	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
ITALIC	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
MEDIUM	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #

MEDIUM ITALIC	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
SEMIBOLD	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
SEMIBOLD ITALIC	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
BOLD	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
BOLD ITALIC	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
EXTRABOLD	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #
EXTRABOLD ITALIC	AĂĂABCÇDEĚĚĚFGHIĪJKLMNOŎŎŎ PQRSTUŪŪŪVWXYZ aàääbcçdeèèèefghiiĵklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz 0123456789 €. , ; ; ... * ' " ! ? - < » () - — · @ \ / _ #

SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

Les deux couleurs de l'identité France Relance sont deux verts issus de la charte de l'État.

Le vert C1 est utilisé pour tout sauf les aplâts.

Le vert D1 est utilisé uniquement sur les aplâts.



R 22 **C**90 **Hx** 169B62
V 155 **M**0
B 98 **J**95
 N0



R 70 **C**88 **Hx** 466964
V 105 **M**20
B 100 **J**52
 N48

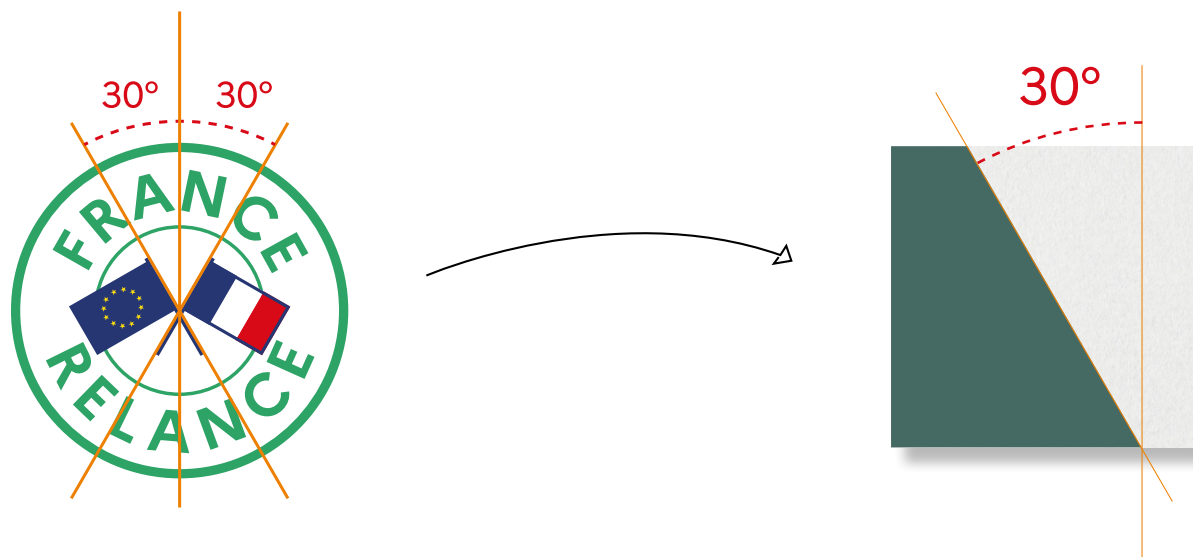
LES COULEURS

Le biseau

Le biseau est un segment tout droit issu de la géométrie du logo et plus précisément penché de trente degrés à l'image de l'angle des drapeaux croisés.

Toute communication bénéficiant d'une visibilité média (bénéficiant d'un achat média) doit comporter le biseau.

cf. éléments graphiques disponibles dans la valise *France Relance*



Deux visuels d'illustration sont mis à disposition afin de préciser le paysage graphique de France Relance.

cf. éléments graphiques disponibles dans la valise *France Relance*

Trame typographique



Aplât D1



SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

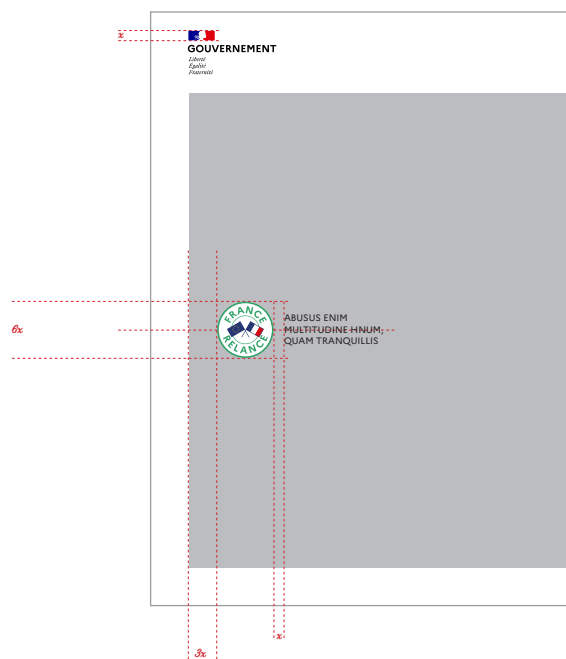
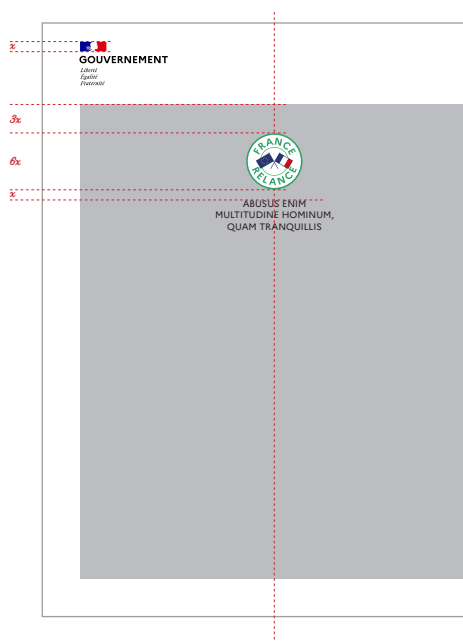
LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

Les trois placements du logotype

Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en haut à gauche dans la marie-louise.

Format portrait

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.36



LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

Les trois placements du logotype

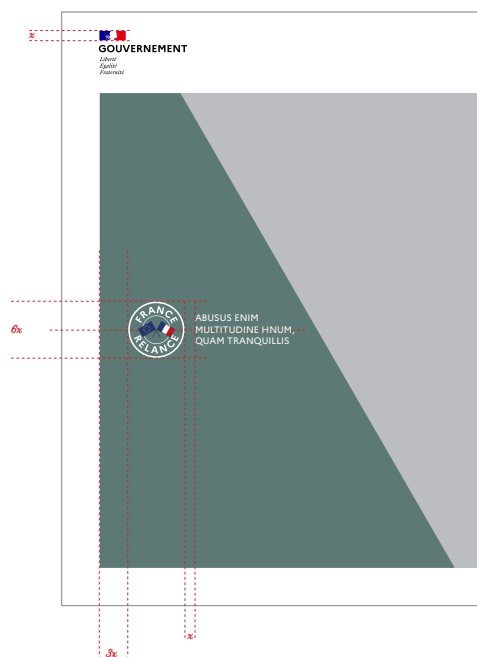
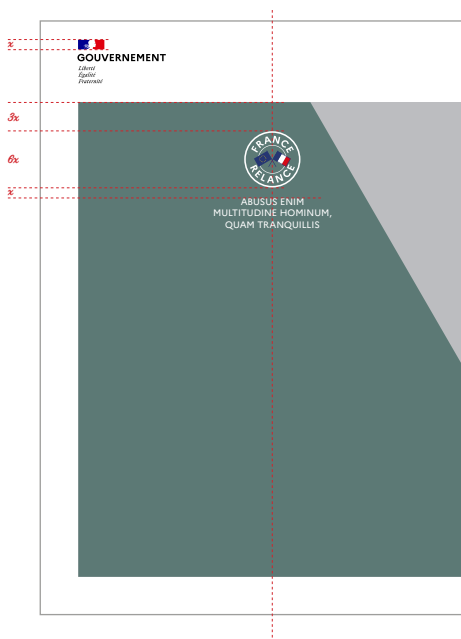
Format portrait - dispositif bénéficiant d'achat média

Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en haut à gauche dans la marie-louise.

Dans la zone de contenu, un espace est réservé aux inscriptions typographiques. Cet espace est déterminé par un aplat et sa coupe en biseau.

Tout dispositif bénéficiant d'achat média doit comporter le biseau, de préférence de couleur vert D1 (opacité à 80% ou 100%).

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.36



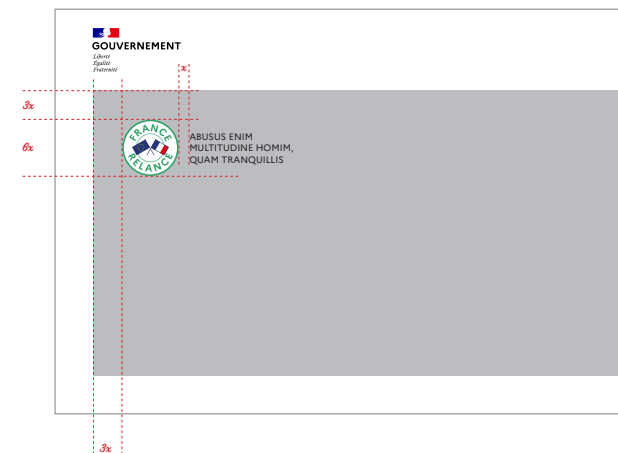
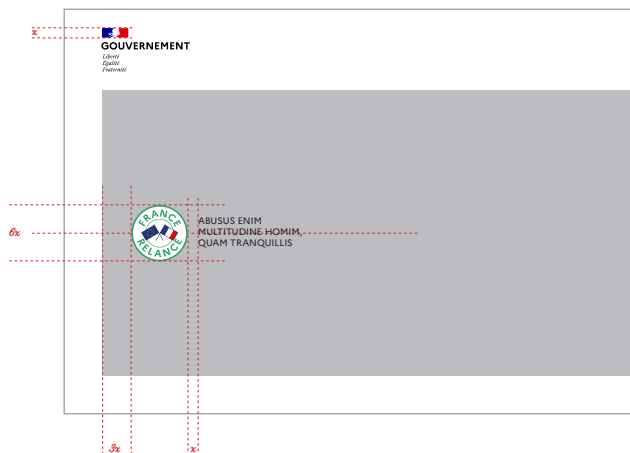
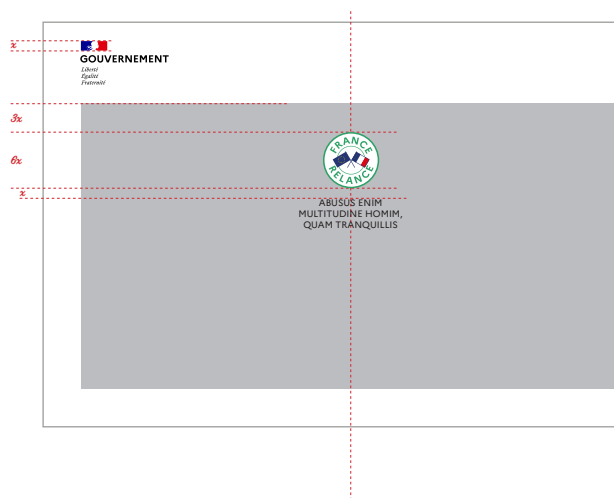
LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

Les trois placements du logotype

Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en haut à gauche dans la marie-louise.

Format paysage

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.37



LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

Les trois placements du logotype

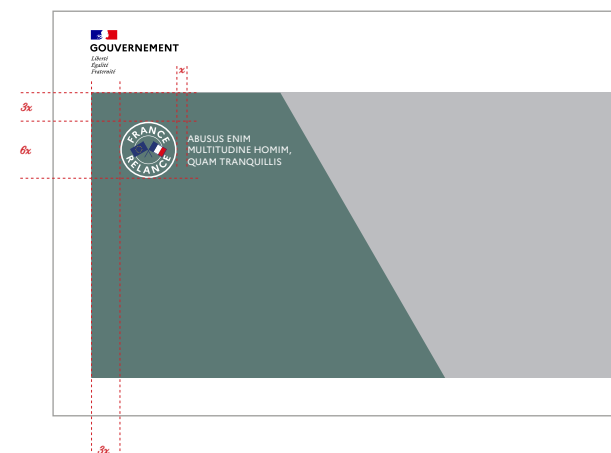
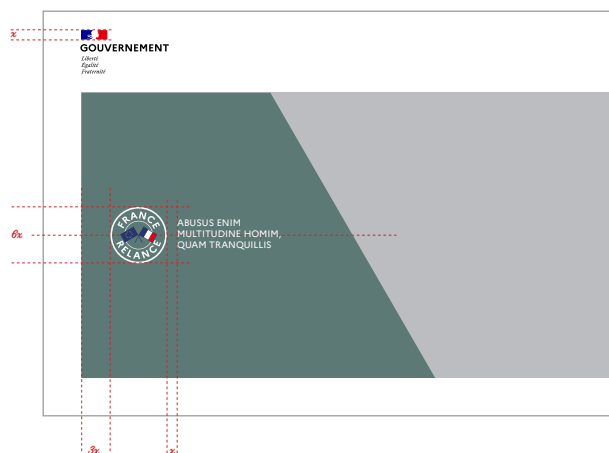
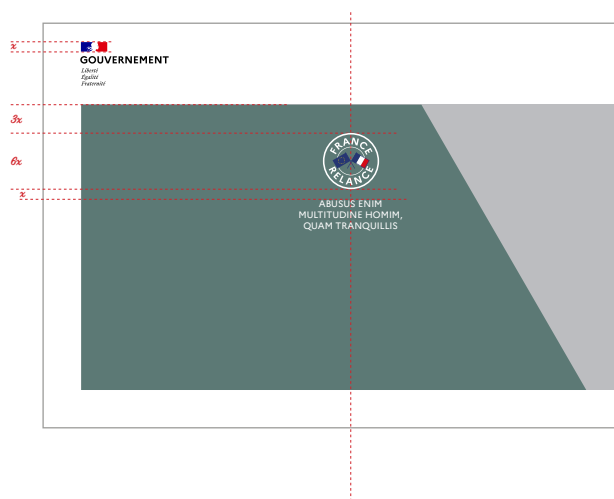
Format paysage - dispositif bénéficiant d'achat média

Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en haut à gauche dans la marie-louise.

Dans la zone de contenu, un espace est réservé aux inscriptions typographiques. Cet espace est déterminé par un aplat et sa coupe en biseau.

Tout dispositif bénéficiant d'achat média doit comporter le biseau, de préférence de couleur vert D1 (opacité à 80% ou 100%).

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.37



SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 449
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

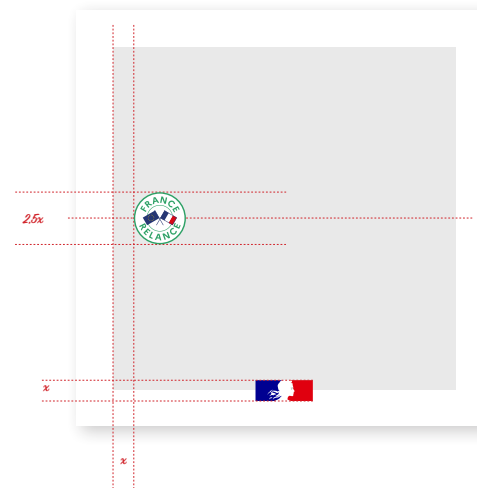
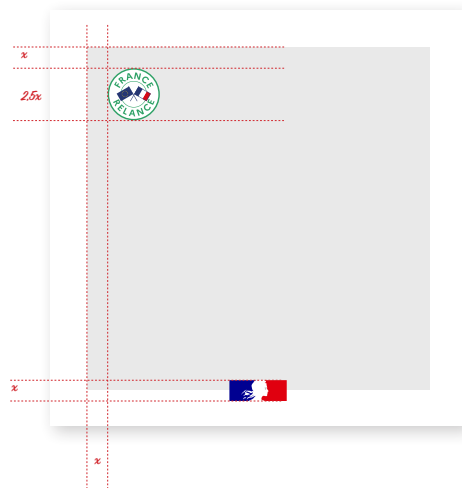
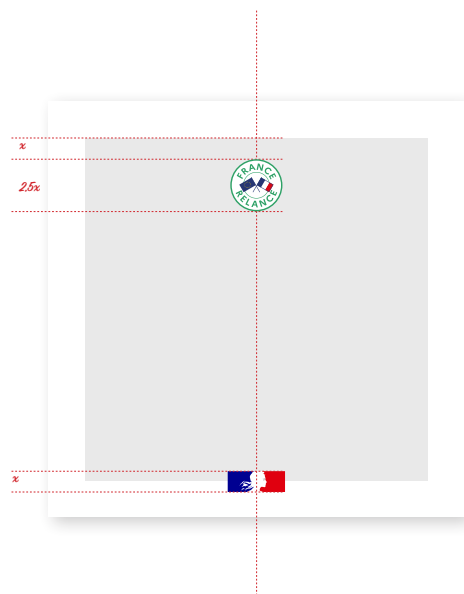
- Affichage des financements européens 62

Les posts RS sont également encadrés. La position du logo y est également possible de trois façons différentes.

LONGUEUR : 1080 px

HAUTEUR : 1080 px

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.76



LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

Réseaux sociaux - Format 1/1
(carré) - dispositifs bénéficiant
d'achat média

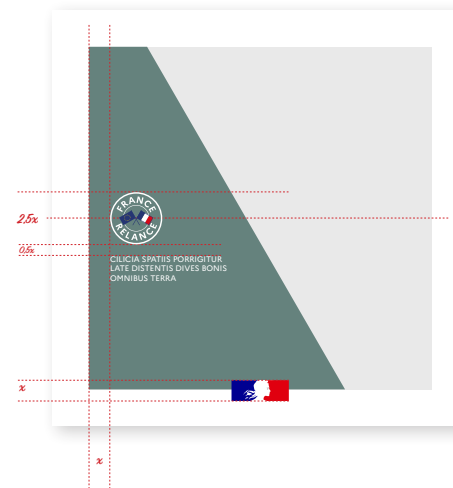
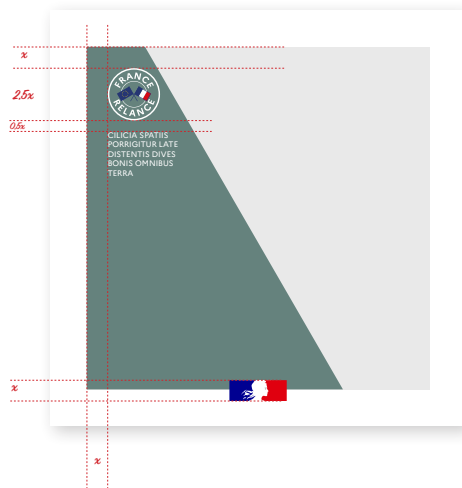
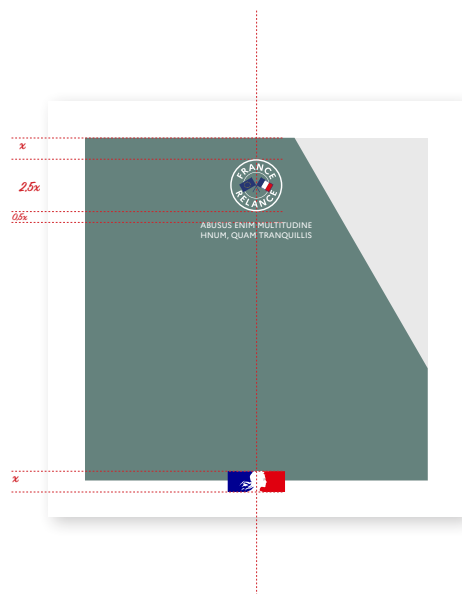
Les posts RS sont également encadrés. La position du logo y est également possible de trois façons différentes.

Dans la zone de contenu, un espace est réservé aux inscriptions typographiques. Cet espace est déterminé par un aplat et sa coupe en biseau.

Tout dispositif bénéficiant d'achat média doit comporter le biseau, de préférence de couleur vert D1 (opacité à 80% ou 100%).

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.76

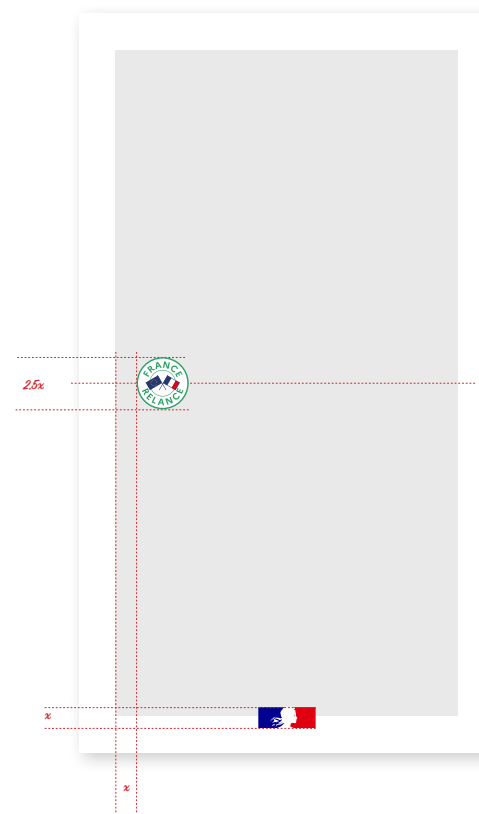
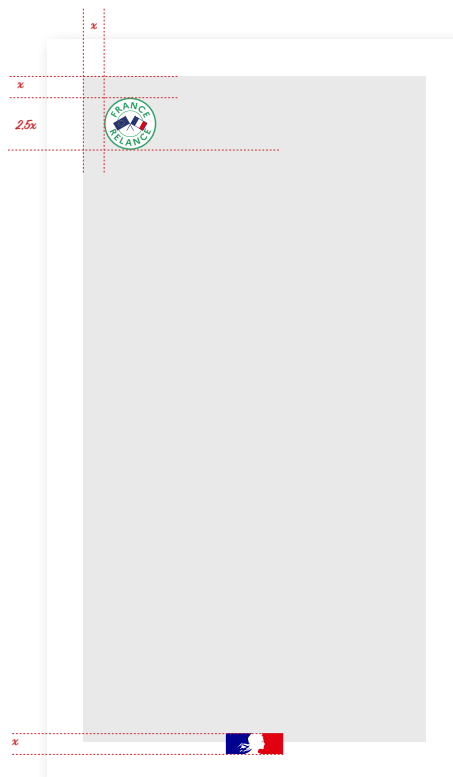
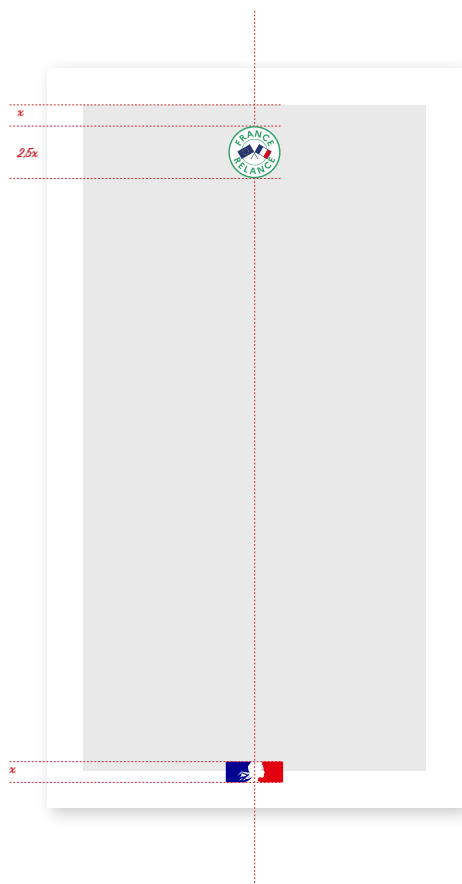
HAUTEUR : 1080 px
LONGUEUR : 1080 px



Les posts RS sont également encadrés. La position du logo y est également possible de trois façons différentes.

LONGUEUR : 1080 px

HAUTEUR : 1920 px

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.76

LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) - dispositifs bénéficiant d'achat média

Les posts RS sont également encadrés. La position du logo y est également possible de trois façons différentes.

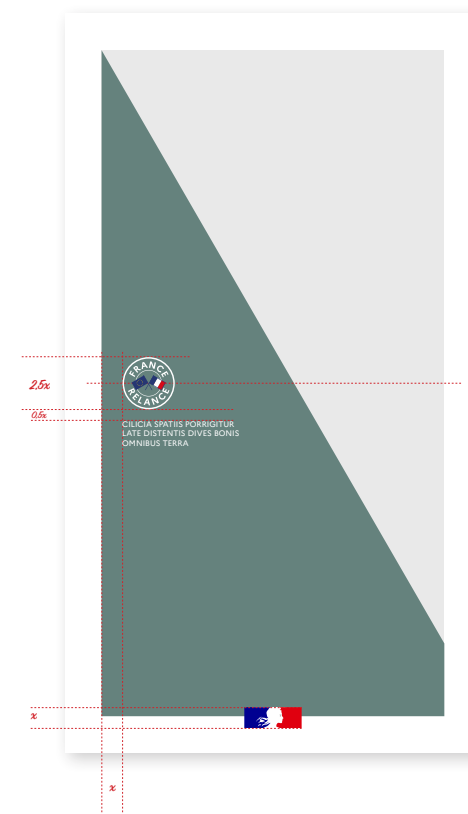
Tout dispositif bénéficiant d'achat média doit comporter le biseau.

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.76

Dans la zone de contenu, un espace est réservé aux inscriptions typographiques. Cet espace est déterminé par un aplat et sa coupe en biseau.

HAUTEUR : 1920 px
LONGUEUR : 1080 px

Tout dispositif bénéficiant d'achat média doit comporter le biseau, de préférence de couleur vert D1 (opacité à 80% ou 100%).



LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

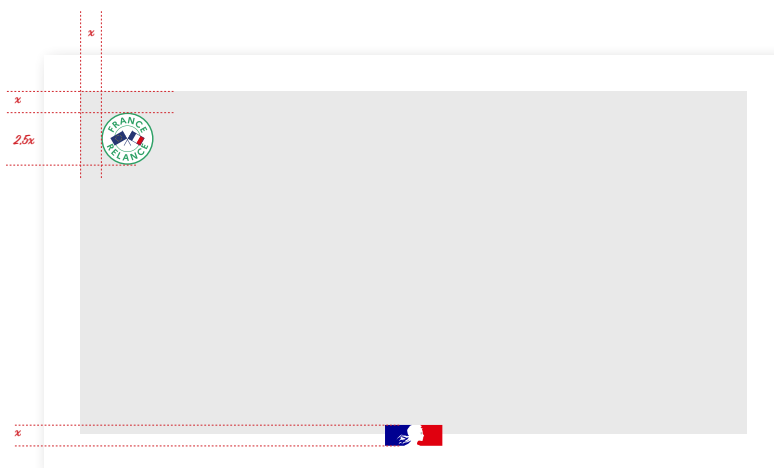
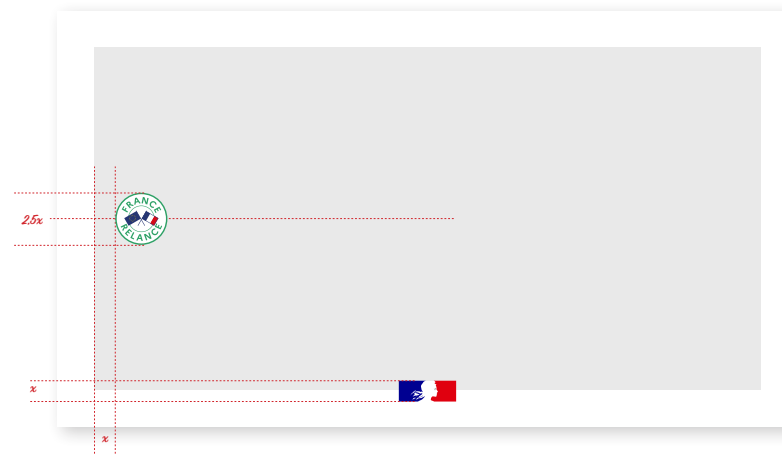
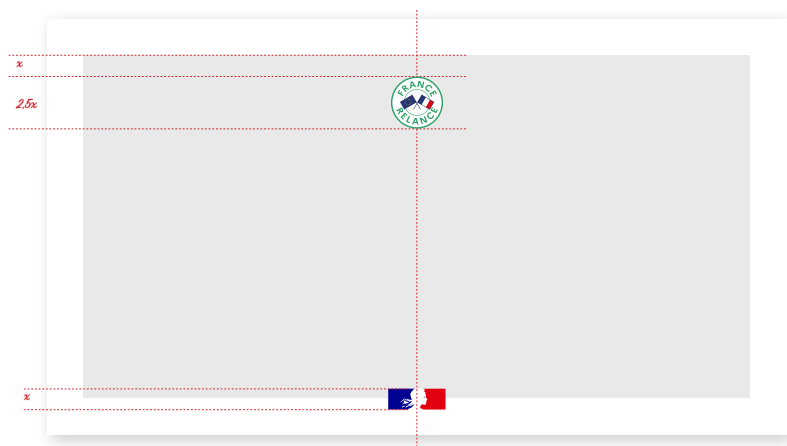
Les posts RS sont également encadrés. La position du logo y est également possible de trois façons différentes.

LONGUEUR : 1920 px

HAUTEUR : 1080 px

Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage)

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.76



LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) - dispositifs bénéficiant d'achat média

Les posts RS sont également encadrés. La position du logo y est également possible de trois façons différentes.

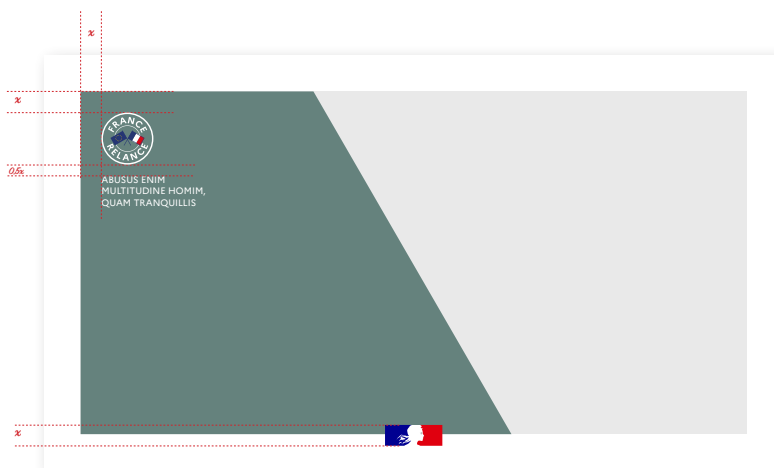
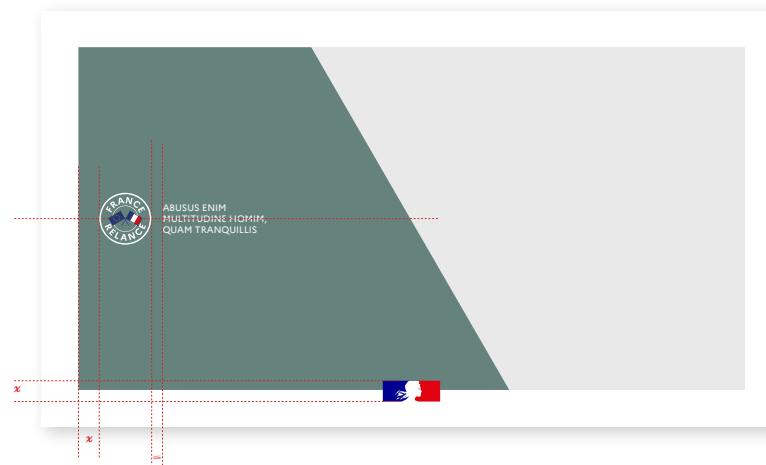
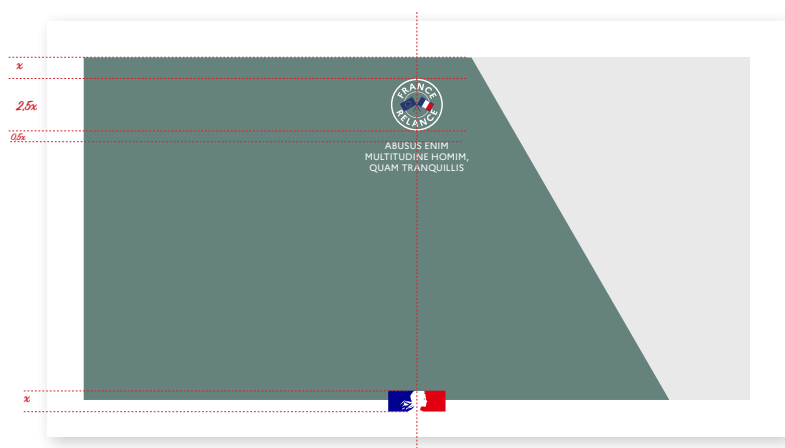
Tout dispositif bénéficiant d'achat média doit comporter le biseau.

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.76

Dans la zone de contenu, un espace est réservé aux inscriptions typographiques. Cet espace est déterminé par un aplat et sa coupe en biseau.

HAUTEUR : 1080 px
LONGUEUR : 1080 px

Tout dispositif bénéficiant d'achat média doit comporter le biseau, de préférence de couleur vert D1 (opacité à 80% ou 100%).



Les vidéos (3 formats)

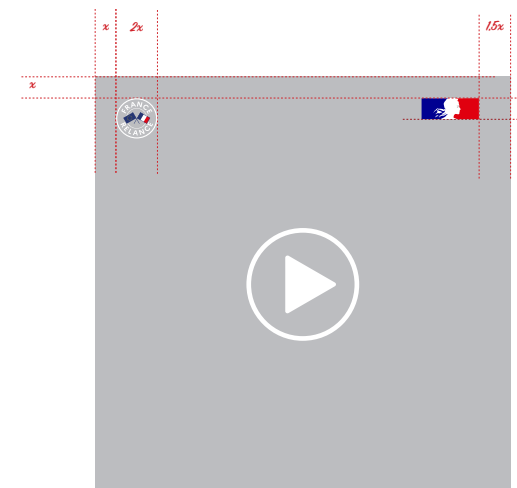
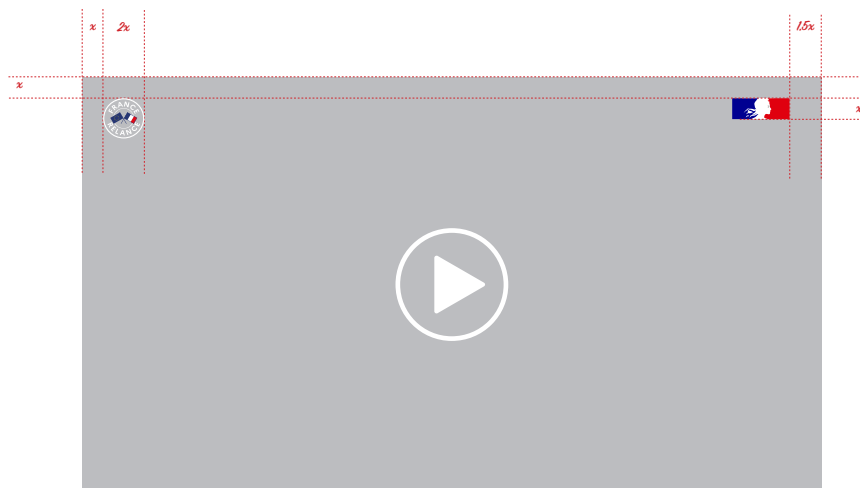
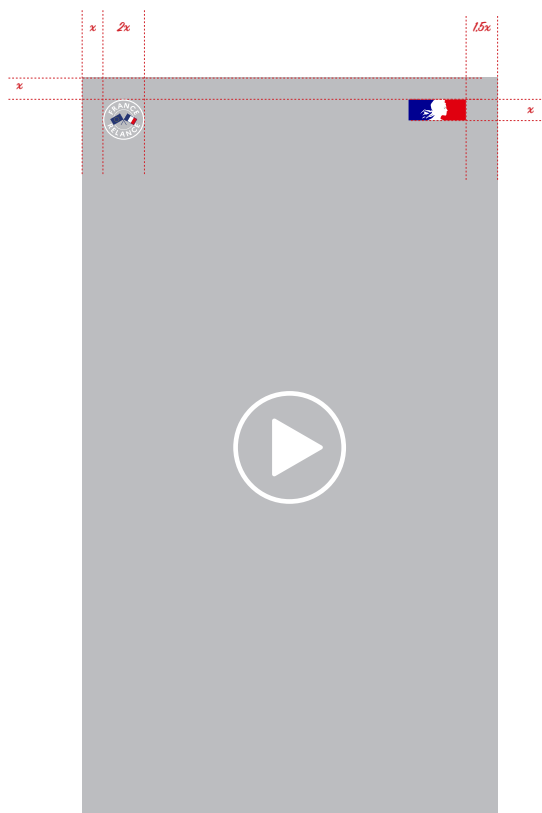
La présence du logo situé dans le coin haut gauche est primordial sur toutes les vidéos diffusées.

Le haut du logo est systématiquement aligné avec le haut de la Marianne et le diamètre du cercle extérieur est égal à deux fois l'épaisseur de la Marianne.

Il est possible d'utiliser le logo blanc sur fond transparent ou la version du logo vert sur un rond blanc selon la lisibilité permise.



cf. les fichiers du logo animé sont disponibles dans la valise *France Relance*



Les vidéos sont construites à partir de plusieurs éléments partagés : introduction, animation du logo France Relance, biseau, typographie, call to action et outro vidéo.

LONGUEUR : 1080 px

HAUTEUR : 1080 px

Introduction par la présence des trois éléments principaux :
-une phrase d'accroche (ferrée à gauche)
-le biseau
-le vert France Relance



Puis l'animation du logo France relance présent tout au long du reste de l'animation en haut à gauche.



Typographie ferrée à gauche



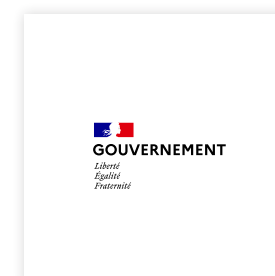
Typographie dans le biseau



Présence du call to action dédié



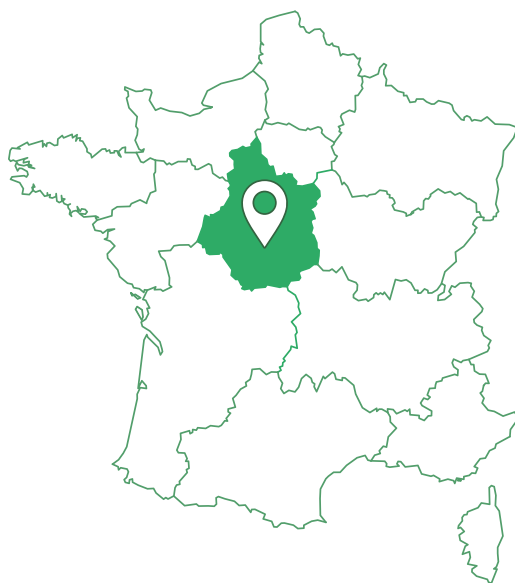
Marianne en fin d'animation



Vidéos RS - Les éléments animés

cf. les fichiers animés sont disponibles dans la valise *France Relance*

Un principe de carte animée selon la région à mettre en exergue est disponible dans la valise. Les couleurs de la carte sont au choix : C1 ou D1.



L'apparition d'un chiffre clé en plein écran doit comprendre un liseret blanc d'une épaisseur de 4 pt pour un format écran de 1080 pixels / 1080 pixels. Le chiffre est mis au centre de l'écran et généralement accompagné de sa nature (ici on parle d'emplois).



La mise en avant d'un chiffre clé dans les sous titres peut être passé en vert C1 ou D1 sans changer la graisse de la typographie.



SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

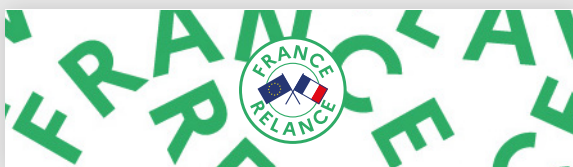
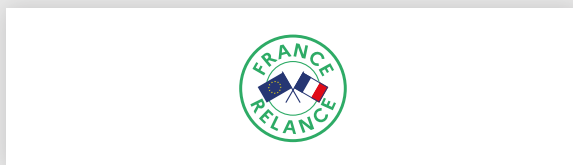
ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

Les bandeaux de sites internet doivent respecter l'une de ces quatre dispositions :

Les bandeaux de site

cf. les bandeaux sont disponibles dans la valise *France Relance*



Le logo France Relance peut être positionné en signature de mail, à droite du bloc-marque de l'entité concernée.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.
 Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam.

Très cordialement.

PRÉNOM NOM

Poste/fonction sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)

Bureau/département sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)

00, Nom de la Rue, 00000 VILLE Cedex 00

Tél : 00 00 00 00 00

www.intituleofficiel.gouv.fr

Arial © Bold
 T 9pt
 A 0
 Q1

Arial © Regular
 T 8pt
 A 0
 Q1

20px
 10px

**INTITULÉ
 OFFICIEL**

*Liberté
 Égalité
 Fraternité*



30 px

Arial © Bold
 T 8pt
 A 0
 Q1

SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

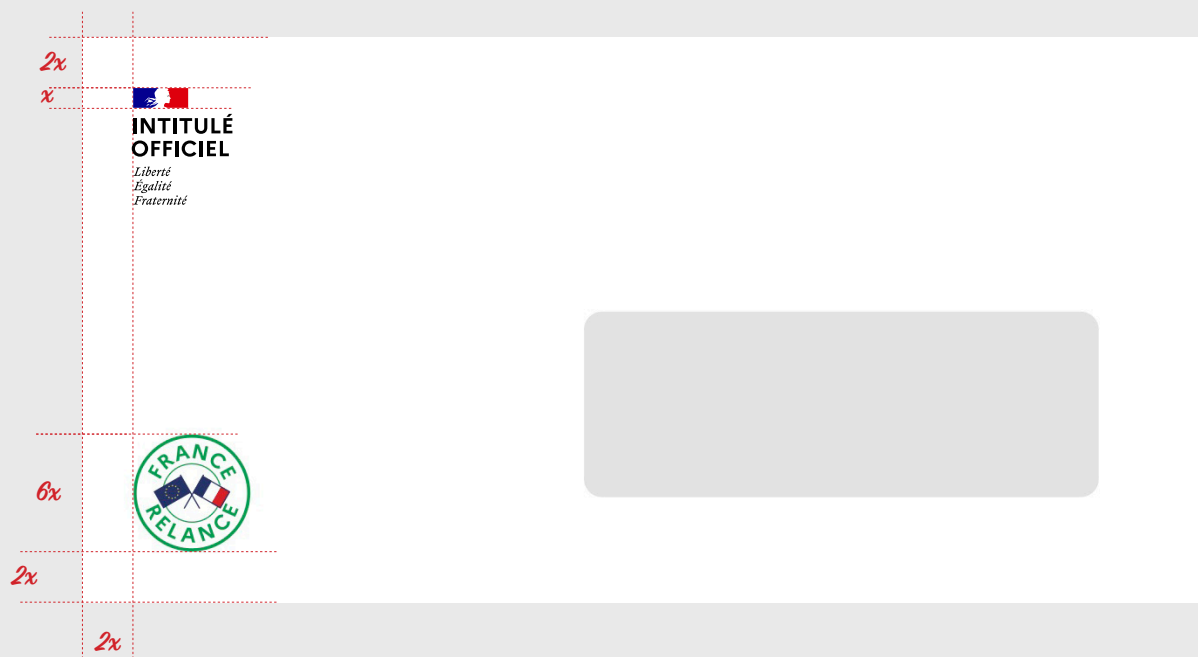
X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

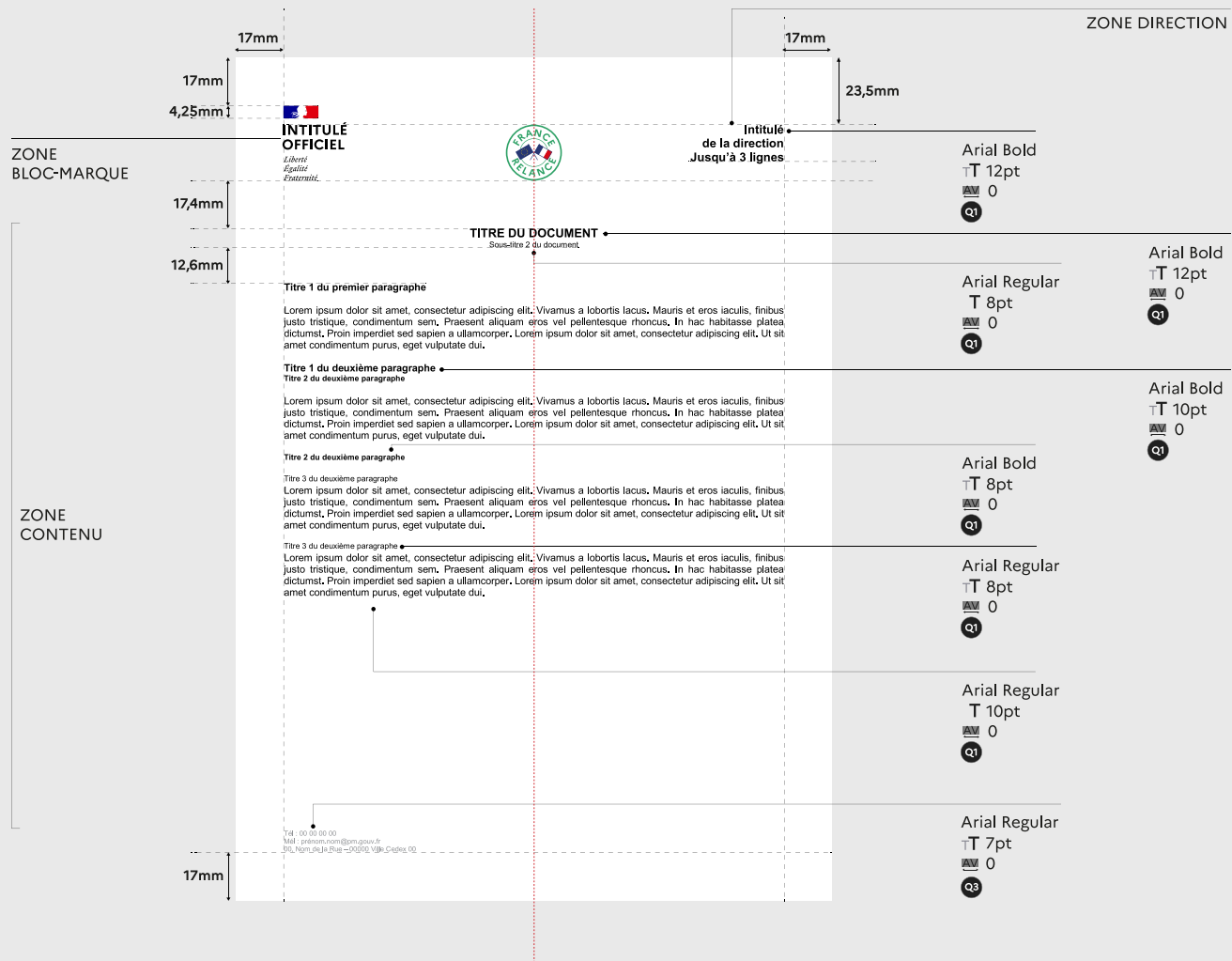
ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

Le logo France Relance est placé en bas à gauche de l'enveloppe dans le respect des mêmes marges que le bloc-marque.



Le logo France Relance est placé au centre, sur l'axe vertical du courrier. Sa hauteur est déterminée par la hauteur du bloc-marque».



SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

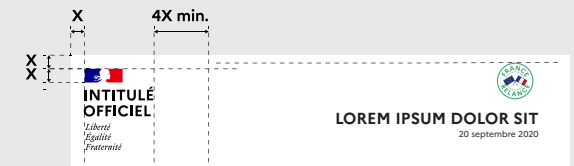
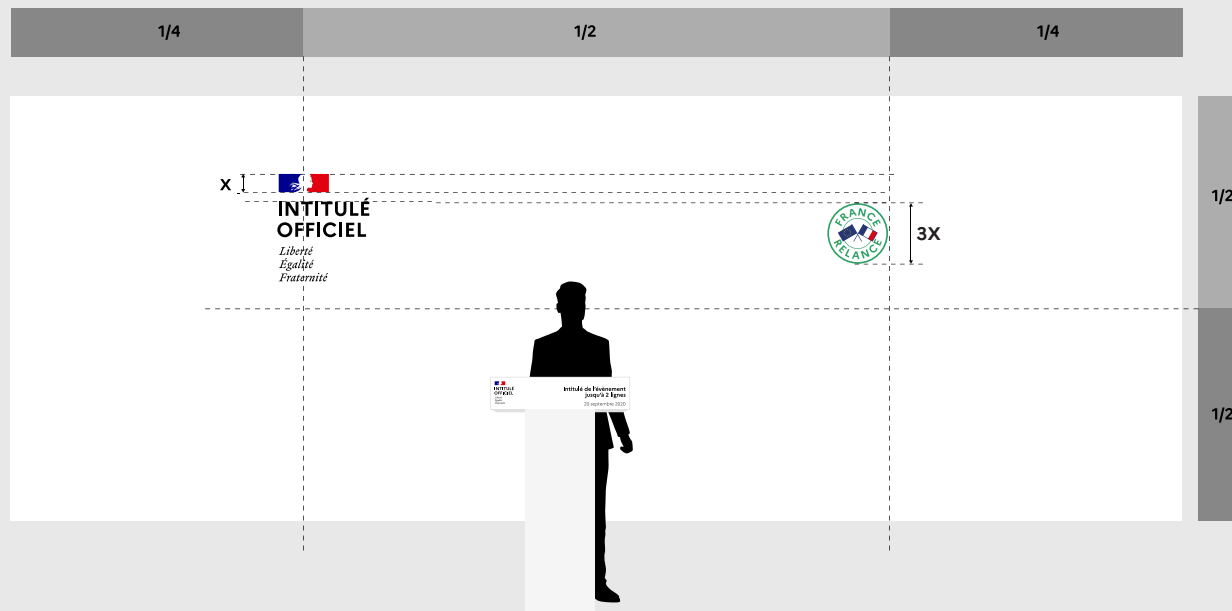
- Affichage des financements européens 62

VIII — 1 LA SIGNALÉTIQUE

Le fond de scène

Le logo France Relance est placé dans la zone d'expression dédiée.

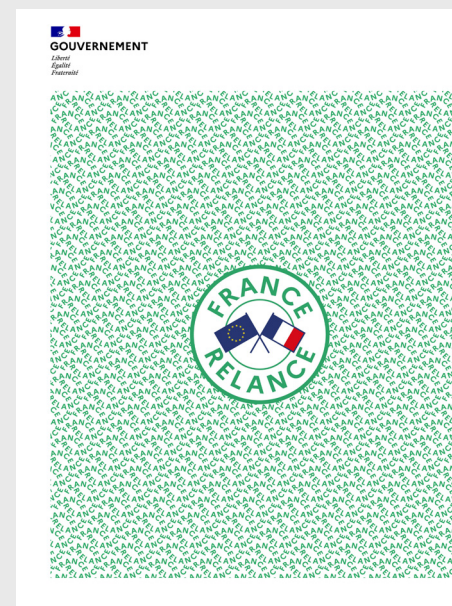
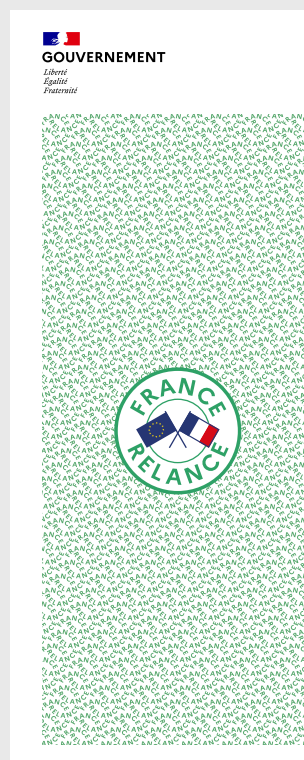
cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.68 / 69



Les kakémonos et affiches A3 utilisent la trame France Relance.

Kakémono et affiche A3

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.70 (kakémonos) et p.56 (affiche)



LA SIGNALÉTIQUE

Panneaux de chantier - format portait

L'affichage des financements sur les panneaux de chantier sont aussi encadrés*.

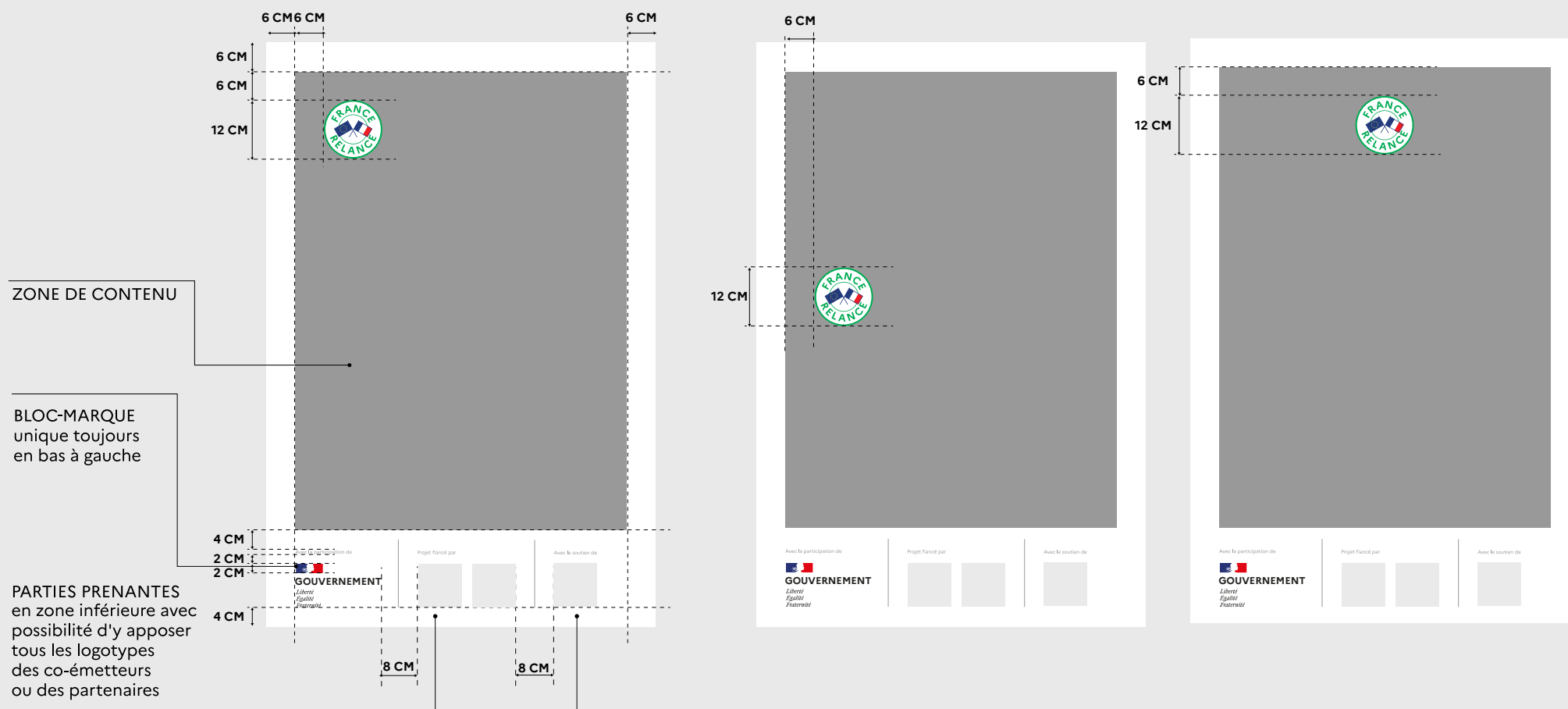
Le logo France Relance peut être positionné de trois façons différentes.

Il est possible d'ajouter à la zone de contenu des informations sur la nature des travaux et des financements attachés.

Dans le bandeau inférieur peuvent apparaître tous les logos des partenaires et co-émetteurs.

LONGUEUR : 80 CM
HAUTEUR : 120 CM

* Application du décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales.



LA SIGNALÉTIQUE

Panneaux de chantier - format paysage

L'affichage des financements sur les panneaux de chantier sont aussi encadrés*.

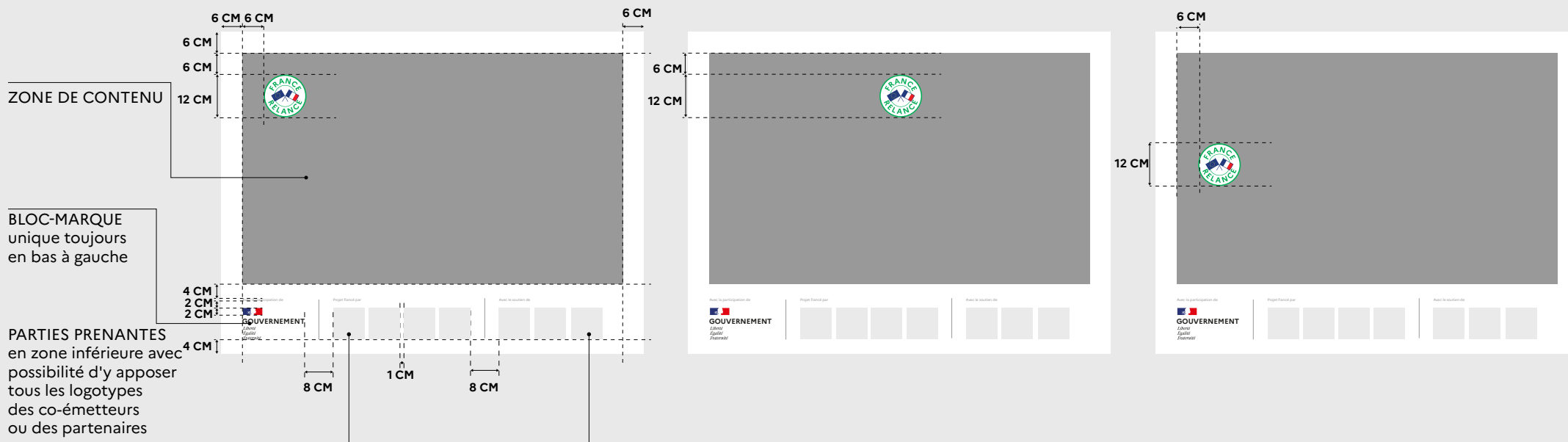
Le logo France Relance peut être positionné de trois façons différentes.

Il est possible d'ajouter à la zone de contenu des informations sur la nature des travaux et des financements attachés.

Dans le bandeau inférieur peuvent apparaître tous les logos des partenaires et co-émetteurs.

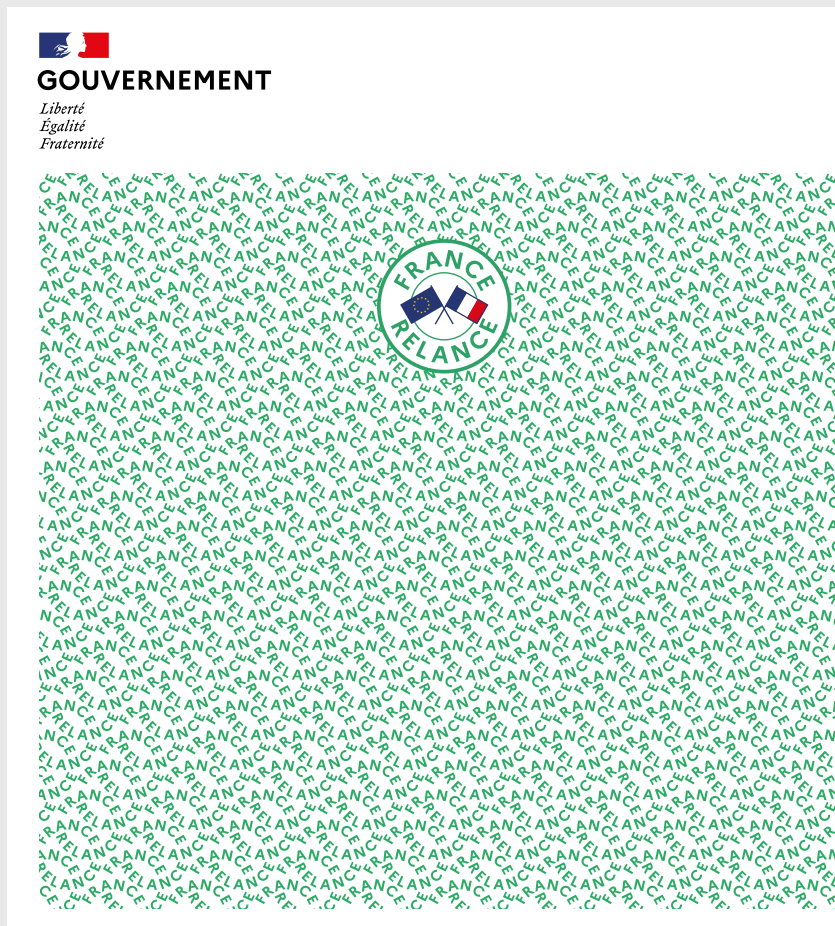
LONGUEUR : 120 CM
HAUTEUR : 80 CM

* Application du décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales.



Ces panneaux sont positionnés dans les bâtiments des entités ayant bénéficié de financements France Relance.





SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

IX — 1
LES GOODIES

Le pins et l'adhésif

Les dimensions du pins sont :
26mm / 26mm / 2mm d'épaisseur

Marquage au recto : Email surfacé 4
couleurs, tampographie jaune + repercé.

Finition : Chromé brillant

Attache : épingle attache bijouterie

Les dimensions de l'adhésif sont :
240mm / 240mm / 2mm d'épaisseur

Position : intérieur

Coloris : blanc et quadri

Technique : sticker

Échelle : 1/1

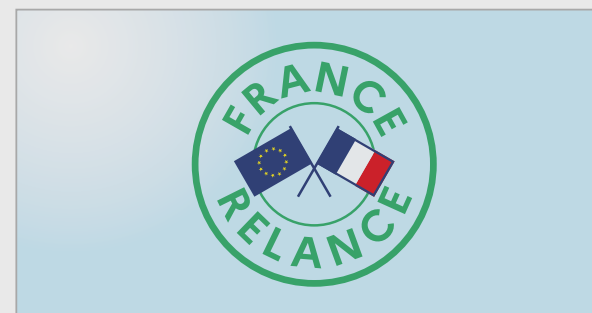
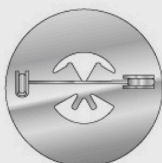
RECTO



PROFIL



VERSO



Echelle LOGO 1/4

24 cm


24 cm




Le chèque

2X 2X

2X
X


**INTITULÉ
OFFICIEL**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



1,5X
6X

à _____

Préfecture de
000, rue de ...
00 000 Ville Cedex

€

à _____

le _____

Signature :

SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

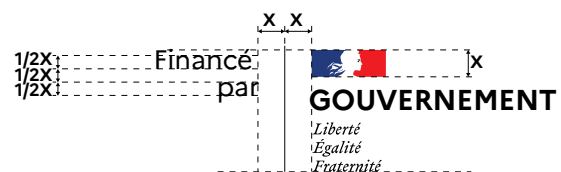
LE PLACEMENT EN MINEUR

Principe d'endossement

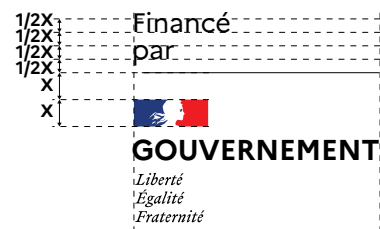
En environnement non maîtrisé, lorsqu'un dispositif bénéficie de France Relance en étant hors du champ d'application de la marque de l'État, les principes d'endossement du bloc-marque s'appliquent.

cf. FONDAMENTAUX CHARTE DE L'ÉTAT p.27

SÉPARATEUR VERTICAL



SÉPARATEUR HORIZONTAL



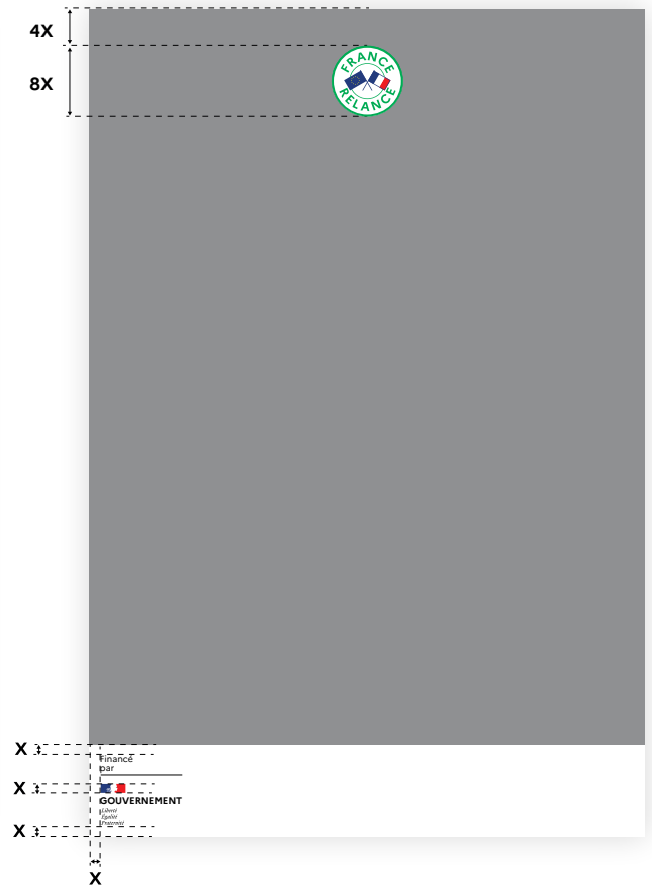
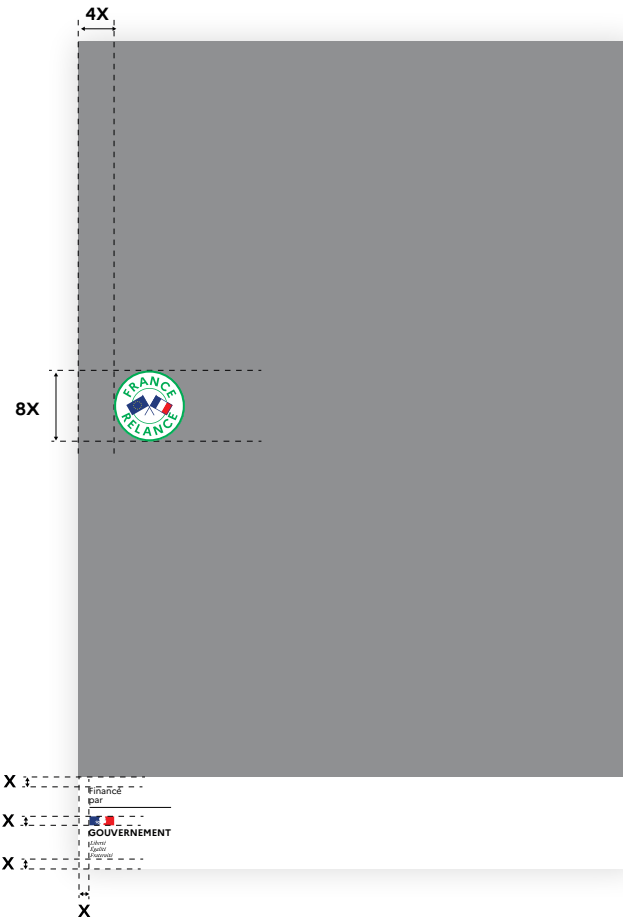
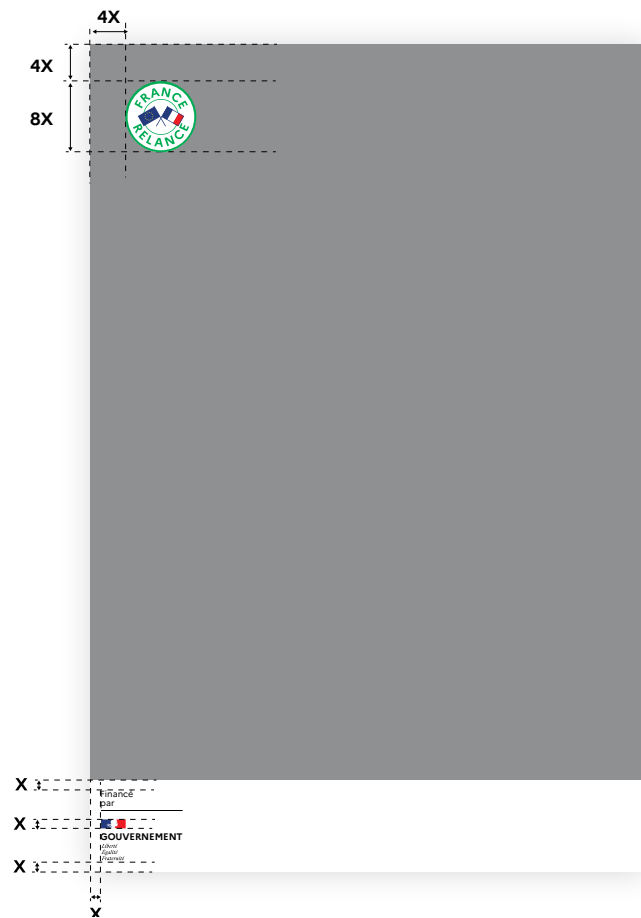
LE PLACEMENT EN MINEUR

En mineur, le logotype France Relance peut également être positionné de trois façons différentes.

Positionnement du logotype



FORMAT PORTRAIT

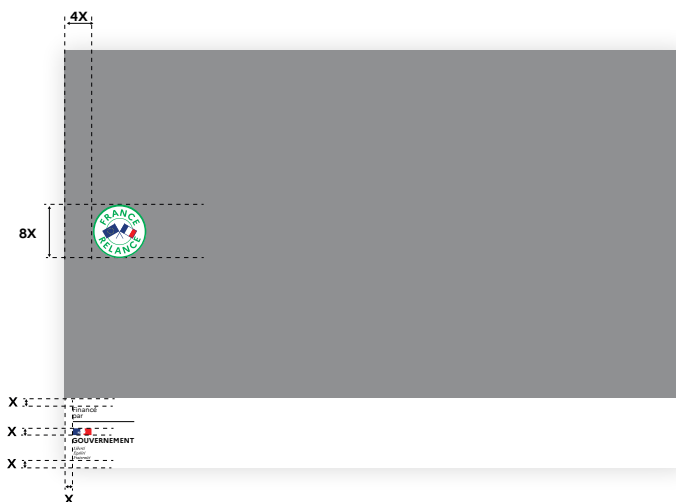
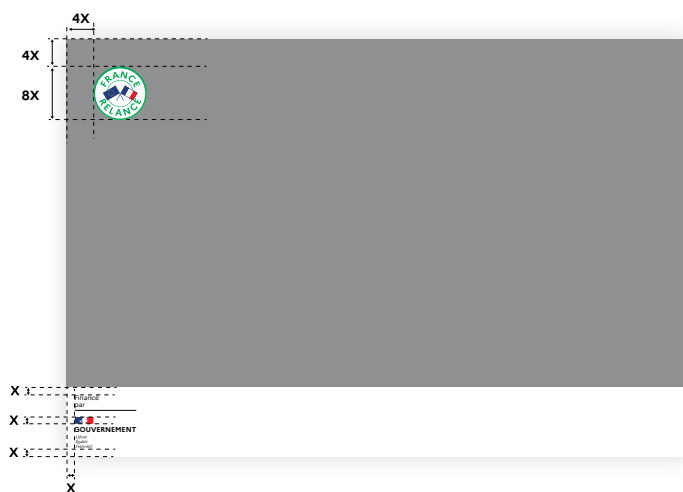


LE PLACEMENT EN MINEUR

En mineur, le logotype France Relance peut également être positionné de trois façons différentes.

Positionnement du logotype

FORMAT PAYSAGE

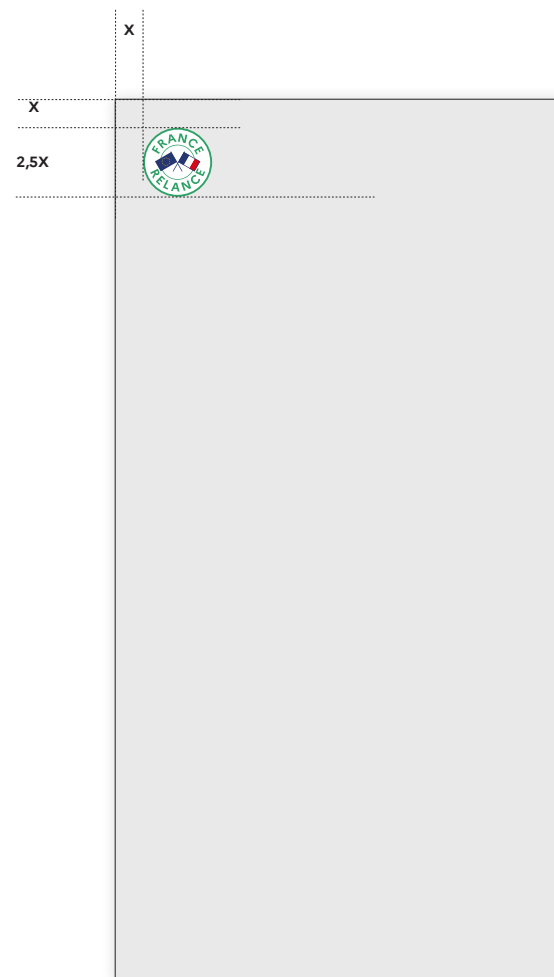
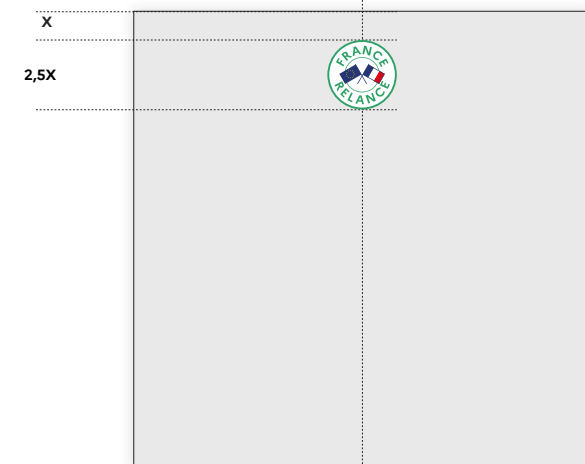


LE PLACEMENT EN MINEUR

En mineur, le logotype France Relance peut également être positionné de trois façons différentes.

Positionnement du logotype

VIGNETTES RÉSEAUX SOCIAUX

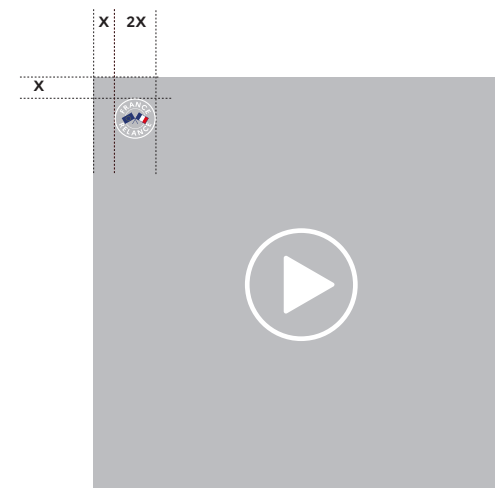
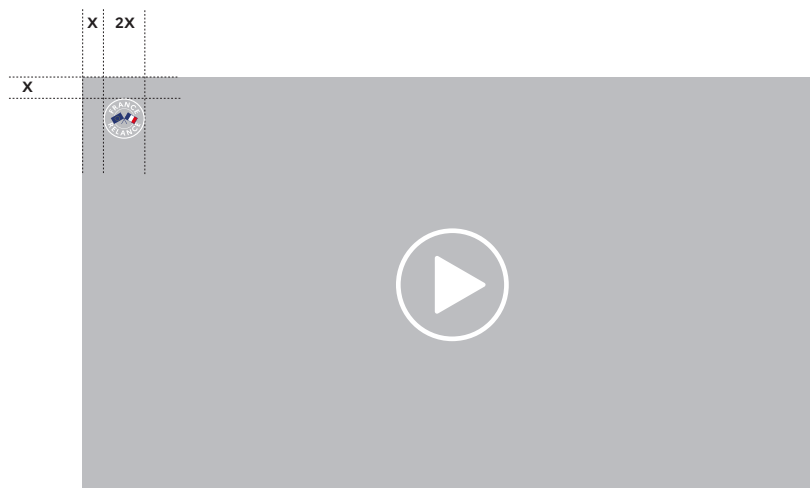


LE PLACEMENT EN MINEUR

En mineur, le logotype France Relance peut également être positionné de trois façons différentes.

Positionnement du logotype

VIDÉOS



Cas particulier des petits formats

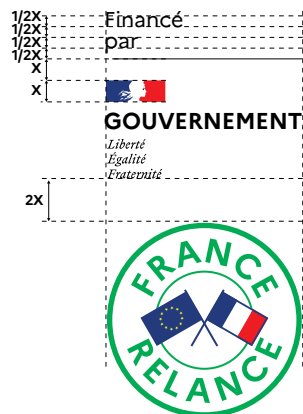
En environnement non maîtrisé, sur des petits formats, les principes d'endossement du bloc-marque continuent de s'appliquer, dans la zone réservée à l'affichage des financements et partenaires.

Le logotype France Relance est apposé aux côtés du bloc-marque endossé.

SÉPARATEUR VERTICAL



SÉPARATEUR HORIZONTAL



SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

EXEMPLES

Campagne



FRANCE
RELANCE
MA PRIME RÉNOV

**Ensemble nous
avons planté
la petite graine.**

**Faisons renaître
nos forêts.**


Pour les entreprises,
le Gouvernement propose la mesure
«Renouvellement forestier» sur :
PlanDeRelance.Gouv.Fr




FRANCE
RELANCE
MA PRIME RÉNOV

**Quand mamie
se connecte,
c'est toute
la société
qui progresse.**

Pour les particuliers,
le Gouvernement
propose la mesure
«Inclusion numérique» sur :
PlanDeRelance.Gouv.Fr




FRANCE
RELANCE
MA PRIME RÉNOV

**Une fierté
pour moi.**

**Une société
plus solidaire
pour tous.**

Pour les particuliers,
le Gouvernement
propose la mesure
«Service civique» sur :
PlanDeRelance.Gouv.Fr



Campagne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

**FRANCE
RELANCE**

FINANCEMENT
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Incredible mais vert !

Entreprises, avec France Relance,
profitez des financements de l'ADEME
pour cibler la relance et viser
la transition écologique.

agirpourlatransition.ademe.fr/france-relance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

**FRANCE
RELANCE**

MA PRIME RÉNOV'
COPROPRIÉTÉS

Copropriétés : MaPrimeRénov', un coup de pouce pour un coup de neuf dans votre résidence.

Améliorez le confort de votre logement avec MaPrimeRénov' Copropriétés, la nouvelle aide financière de l'État pour des travaux de rénovation énergétique, accessible à tous les copropriétaires, sans condition de revenus, pour les projets votés en 2021 et 2022.

Contactez nos conseillers FAIRE pour découvrir les conditions d'éligibilité ou pour vous aider à lancer un projet dans votre copropriété.

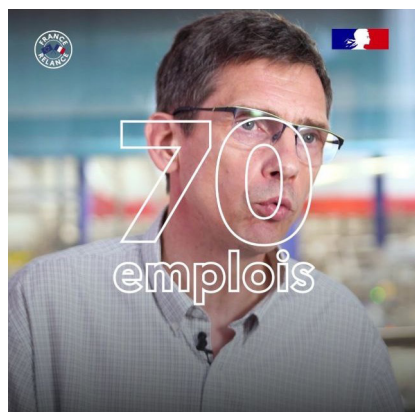
0 808 800 700 Service gratuit
Tous les jours ou sur faire.gouv.fr/marenov

FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'

LES EXEMPLES

Habillage vidéo

Vidéos sur une société bénéficiant d'une mesure du plan de relance.



LES EXEMPLES

Prise de parole et kakémono

Prise de parole



Kakémono sur les lieux d'une entreprise



LES EXEMPLES

Affiche et vignettes RS

GOVERNEMENT
États
Opinion
Partenair

SOUTIEN INVESTISSEMENT ET MODERNISATION INDUSTRIE

L'État vous accompagne dans vos projets d'investissement industriels !

Des moyens exceptionnels mobilisés pour accompagner les investissements dans les territoires et dans les secteurs stratégiques pour notre pays.

C'est utile pour renforcer la compétitivité de nos entreprises.
C'est utile pour développer l'emploi local.
C'est utile pour accroître l'attractivité des territoires.

Le Plan de relance, utile pour tous.

POUR SAVOIR COMMENT EN BÉNÉFICIER,
RENDEZ-VOUS SUR PLANDERELANCE.GOUV.FR

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ET LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

L'État vous accompagne dans vos projets d'investissement industriel !

AIDES FRANCE NUM POUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

On peut faire une baguette tradition et avoir une boulangerie connectée

INCLUSION NUMÉRIQUE

Quand Paulette se connecte, c'est toute la société qui progresse

FINANCEMENT DES PROJETS DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Le monde change. Et si vous changiez de métier ?

SOMMAIRE

I LE LOGO

- 1 La composition 4
- 2 La zone de protection 5
- 3 Les deux versions du logo 6
- 4 La taille minimale et les interdits 7

II LA TYPOGRAPHIE

- 1 Le dessin de la typographie 9
- 2 Les graisses de la typographie 10
- 3 Le dessin de la typographie complémentaire 11
- 4 Les graisses de la typographie complémentaire 12

III LES COULEURS

- 1 Les codes colorimétriques 14
- 2 Le biseau 15
- 3 La règle des aplâts 16

IV LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

LES TROIS PLACEMENTS DU LOGOTYPE

- 1 Le format portrait 18
- 2 Le format paysage 20

V LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 1 Réseaux sociaux - Format 1/1 (carré) 23
- 2 Réseaux sociaux - Format 9/16 (portrait) 25
- 3 Réseaux sociaux - Format 16/9 (paysage) 27
- 4 Les vidéos (3 formats) 29
- 5 Vidéos - les éléments animés 30
- 6 Vidéos RS - les éléments animés 31

VI LA PAPETERIE DIGITALE

- 1 Les bandeaux de site 33
- 2 La signature mail 34

VII LA PAPETERIE PRINT

- 1 L'enveloppe 36
- 2 L'en-tête de lettre 37

VIII LA SIGNALÉTIQUE

- 1 Le fond de scène 39
- 2 Kakémono et affiche A3 40
- 3 Panneaux de chantier 41
- 4 Panneaux de bénéficiaires 42
- 5 Photocall 44

IX LES GOODIES

- 1 Le pins et l'adhésif 46
- 2 Le chèque de financement 47

X LE PLACEMENT EN MINEUR

- 1 Principe d'endossement 49
- 2 Positionnement du logotype 50
- 3 Cas particulier des petits formats 54

X LES EXEMPLES

- 1 La campagne 56
- 2 Habillage vidéo 58
- 3 Prise de parole et Kakémono 59
- 4 Affiche et vignettes RS 60

ANNEXE

- Affichage des financements européens 62

ANNEXE

ANNEXE

AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Mesures concernées

Toute communication liée aux financements du plan national de relance et de résilience (PNRR) ayant bénéficié de financement européens doit afficher l’emblème de l’Union européenne avec la mention dédiée.

Les mesures concernées sont les suivantes.

	RUBRIQUE	MESURE	SOUS-MESURE	
COHÉSION	Cohésion territoriale	Développement du numérique sur l'ensemble du territoire	Poursuite du plan France THD	
	Formation professionnelle	Programme d'investissement dans les compétences /digitalisation de la formation	Inclusion numérique	
			Abondement des CPF pour développer les compétences numériques	
		Renforcement des moyens d'intervention de France compétences et Pôle emploi	PIC - Contenus pédagogiques numérisés et plateformes de contenus pédagogiques	
			PIC - Formation à distance (FOAD)	
	Handicap	Prime à l'embauche pour les travailleurs handicapés	CPF Transition - AT Pro	
			Renforcement des moyens de France compétences	
	Jeunes	Aide en apprentissage, en contrat de professionnalisation, service civique	Renforcement des moyens de Pôle emploi	
			Aide à l'embauche des travailleurs handicapés (AMEETH)	
		Prime à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans	Extension du dispositif d'Emploi accompagné	
		Internats d'excellence	Aide aux employeurs d'apprentis	
		Formation sur les métiers d'avenir	Aide aux employeurs de contrats de professionnalisation	
			Cordées de la réussite	Prime à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans
			Accompagnement renforcé et personnalisé	Revitalisation des internats d'excellence
			Accompagnement des jeunes vers l'emploi par les missions locales (PACEA et garantie jeunes)	Création de places pour la poursuite d'études des jeunes bacheliers
		Contrat aidés pour les jeunes : PEC et CIE	Plan jeunes : poursuite d'études des néo-bacheliers et CAP en 3 ans	
		Recherche	Stratégie de relance de la R&D	Parcours personnalisés pour les jeunes de 16 à 18 ans ne respectant pas l'obligation de formation
	Renforcer le dispositif de garantie par l'Etat de prêts étudiants			
	Sauvegarde de l'emploi	Activité partielle de longue durée et formation des salariés en activité partielle	Création d'emplois pour les jeunes dans le sport	
			Accompagnement des jeunes vers l'emploi par les missions locales (PACEA et garantie jeunes)	
Séjour de la santé / dépendance	Investissement public	Contrats aidés pour les jeunes : PEC et CIE		
		Renforcement des moyens de l'ANR		
		FNE-Formation		
			Reconversion ou promotion par alternance (Pro A)	
			Investissement en santé dans les territoires : modernisation et restructuration de l'offre de soin	
			Plan massif d'investissement immobilier dans les établissements médico-sociaux	
			Rattrapage du retard sur les standards techniques du numérique en santé	
			Mise en place d'un numéro national de prévention du suicide	

	RUBRIQUE	MESURE	SOUS-MESURE	
COMPÉTITIVITÉ	Culture	Soutien aux filières culturelles et rénovations patrimoniales		
	Financement des entreprises	Renforcement des fonds propres des TPE, PME et ETI	Dotation aux fonds régionaux d'investissement	
	Mise à niveau numérique	Mise à niveau numérique des TPE, PME et ETI		Mise à niveau numérique de l'Etat et des territoires
		Transformation numérique de l'État et des territoires		Accélération en cybersécurité
				Identité numérique
				Equipements et infrastructures du Ministère de l'Intérieur
				Applications du Ministère de l'Intérieur
				Mobilité et télétravail du Ministère de l'Intérieur
				Développer l'accès à l'enseignement supérieur partout sur le territoire grâce au numérique
				Continuité administrative : mise à niveau numérique de l'administration du système éducatif
	Continuité pédagogique : transformation numérique de l'école			
Souveraineté technologique / résilience	Soutien au secteur spatial et financement de la recherche duale en matière spatiale			
	Préservation de l'emploi dans la R&D privée			
Biodiversité, lutte contre l'artificialisation	Densification et renouvellement urbain		Fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé	
	Biodiversité sur les territoires, prévention des risques et renforcement de la résilience		Aide à la relance de la construction durable	
	Réseaux d'eau et modernisation des stations d'assainissement, y compris outre-mer		Aires protégées, protection du littoral, renforcement de la sécurité des barrages	
			Prévention des risques sismiques dans les outre-mer	
Décarbonation de l'industrie	Décarbonation de l'industrie			
Économie circulaire et circuits courts	Investissement dans le recyclage et le réemploi (dont accompagnement filière plastique)			
	Modernisation des centres de tri / recyclage et valorisation des déchets			
Infrastructures et mobilité verte	Ferroviaire		Aide SNCF Réseau, fret ferroviaire, petites lignes, modernisation/sécurité du réseau	
	Soutien à la demande en véhicule propre dans le cadre du plan automobile		Bonus, prime à la conversion, innovations mobilités électriques	
	Développer les mobilités du quotidien		Plan vélo, transports en commun	
	Accélération des travaux sur les infrastructures de transport			
	Verdissement du parc automobile de l'État (police, gendarmerie, douanes, justice)			
	Renforcement de la résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale			
Mer	Verdissement des ports			
Rénovation énergétique	Rénovation des bâtiments publics		Bâtiments publics de l'Etat, et batiments publics des collectivités locales.	
	Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux			
	Transition écologique et rénovation énergétique des TPE/PME			
	Rénovation énergétique des logements privés		MaPrimRénov'	
Technologies vertes	Développer l'hydrogène décarboné		Stratégie d'accélération de l'hydrogène	
	Plans de soutien au secteur de l'aéronautique			
Transition agricole	Plan en faveur de l'indépendance protéinique			
	Fôret		Amélioration, reconstitution et adaptation des forêts au changement climatique	
PIA	Programme d'investissements d'avenir	Innover pour la transition écologique		
		Innover pour la résilience de nos modèles économiques		
		Soutenir les entreprises innovantes		
		Soutenir les écosystèmes d'enseignement, de recherche, de valorisation et d'innovation		

AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

L'emblème

Sur chaque support lié aux mesures concernées, l'emblème de l'Union européenne apparaît de façon visible, avec la mention de financement « financé par l'Union européenne - *NextGenerationEU* ».

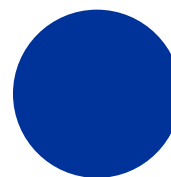
Le logo est mis à disposition dans la valise France Relance.

L'EMBLÈME EN COULEURS

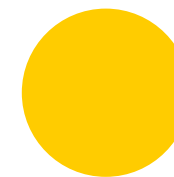


**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

COULEURS



R 0 C 100 HX #003399
V 51 M 80
B 153 J 0
N 0



R 255 C 0 HX #FFCC00
V 204 M 0
B 0 J 100
N 0

LES UTILISATIONS POSSIBLES

Monochrome



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Contours noirs



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Contours blancs



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Négatif



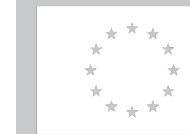
**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Noir



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Blanc



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Principes de construction

Conformément aux grands principes de la marque de l'État, les financements de l'Union européenne s'affichent dans l'espace réservé aux co-émetteurs, partenaires et autres parties prenantes.

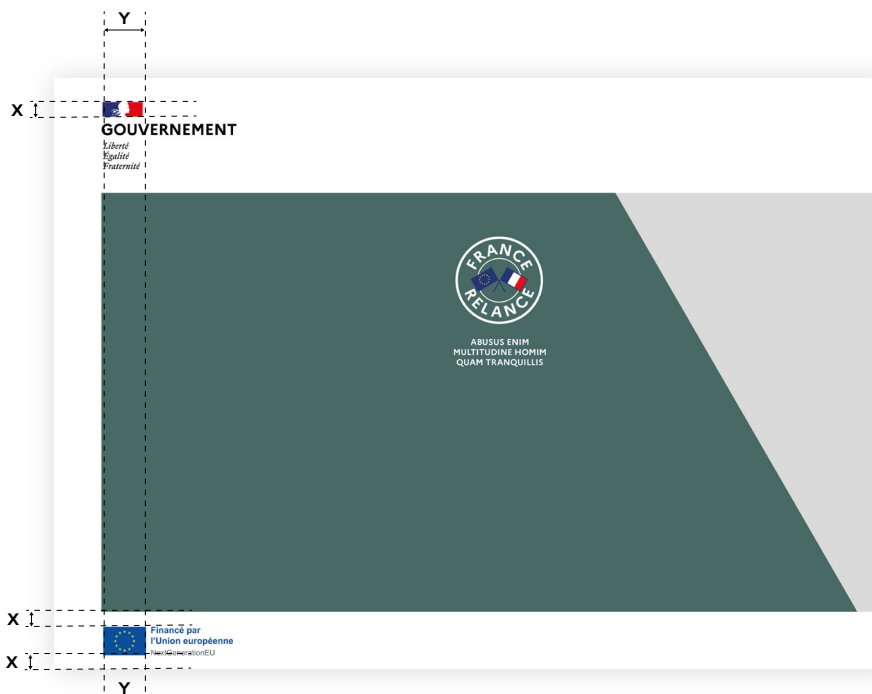
Sur tout support, l'emblème européen doit être de la même largeur que la Marianne tricolore du bloc-marque.

Lorsque cela est possible et pertinent, la clause de non-responsabilité suivante doit être indiquée :

« Financé par l'Union européenne - NextGenerationEU. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne

ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ou la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables. ».

AFFICHES



ANNEXE AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Principes de construction

Conformément aux grands principes de la marque de l'État, les financements de l'Union européenne s'affichent dans l'espace réservé aux co-émetteurs, partenaires et autres parties prenantes.

Sur tout support, l'emblème européen doit être de la même largeur que la Marianne tricolore du bloc-marque.

Lorsque cela est possible et pertinent, la clause de non-responsabilité suivante doit être indiquée :

« Financé par l'Union européenne - NextGenerationEU. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne

ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ou la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables. ».

VIGNETTES RÉSEAUX SOCIAUX



ANNEXE

AFFICHAGE DES
FINANCEMENTS EUROPÉENS

Principes de construction

Conformément aux grands principes de la marque de l'État, les financements de l'Union européenne s'affichent dans l'espace réservé aux co-émetteurs, partenaires et autres parties prenantes.

Sur tout support, l'emblème européen doit être de la même largeur que la Marianne tricolore du bloc-marque.

Lorsque cela est possible et pertinent, la clause de non-responsabilité suivante doit être indiquée :

« Financé par l'Union européenne - NextGenerationEU. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne

ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ou la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables. ».

VIDÉOS

En vidéo, l'affichage des financements européens se fait sur un écran dédié, avant l'animation du bloc-marque.



ANNEXE AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Principes de construction

Conformément aux grands principes de la marque de l'État, les financements de l'Union européenne s'affichent dans l'espace réservé aux co-émetteurs, partenaires et autres parties prenantes.

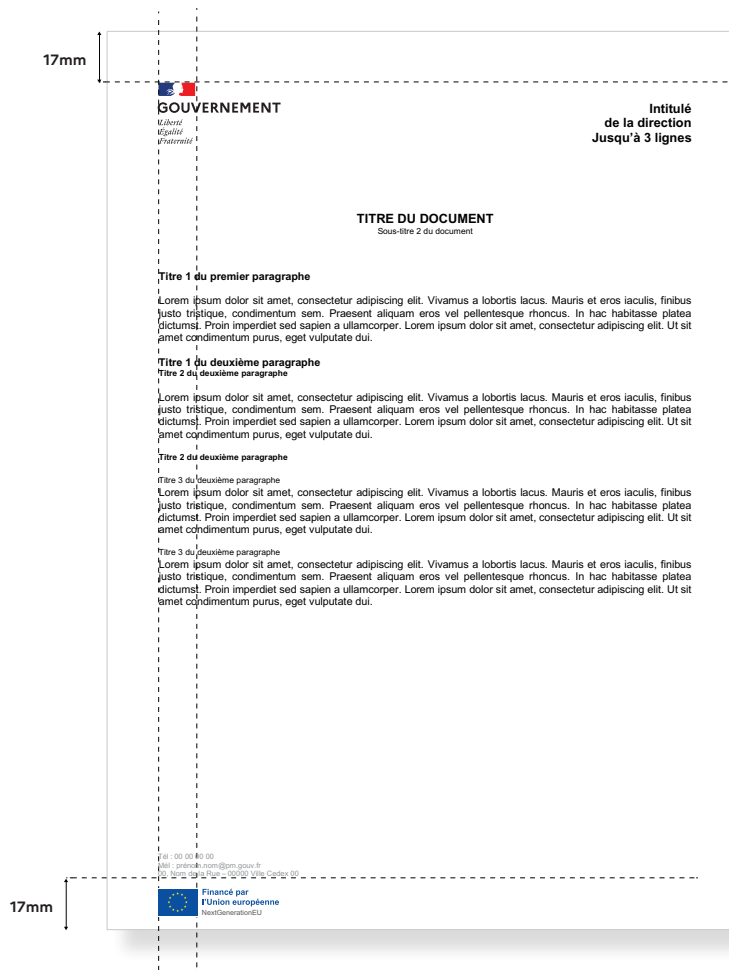
Sur tout support, l'emblème européen doit être de la même largeur que la Marianne tricolore du bloc-marque.

Lorsque cela est possible et pertinent, la clause de non-responsabilité suivante doit être indiquée :

« Financé par l'Union européenne - NextGenerationEU. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne

ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ou la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables. ».

COURRIERS



ANNEXE AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Principes de construction

Conformément aux grands principes de la marque de l'État, les financements de l'Union européenne s'affichent dans l'espace réservé aux co-émetteurs, partenaires et autres parties prenantes.

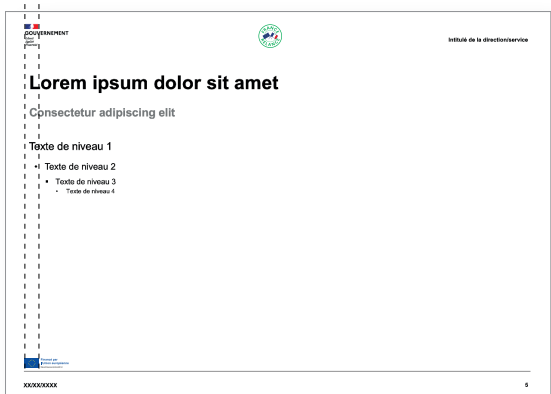
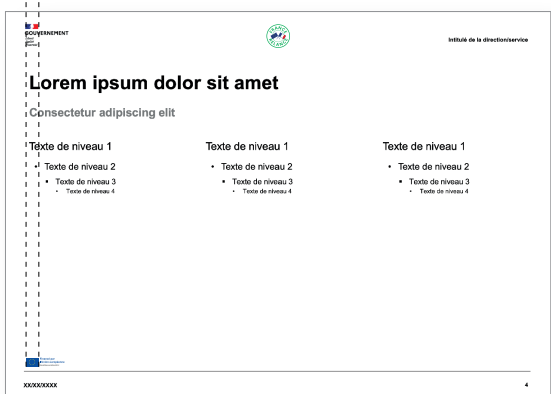
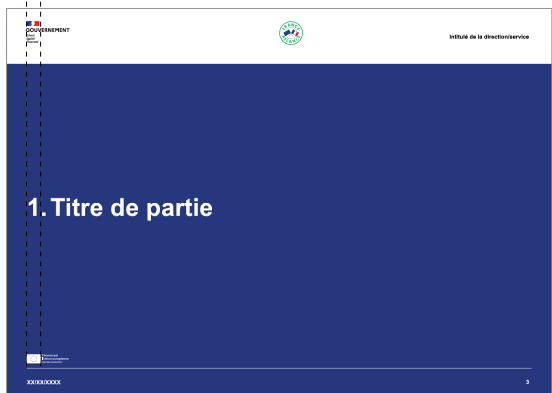
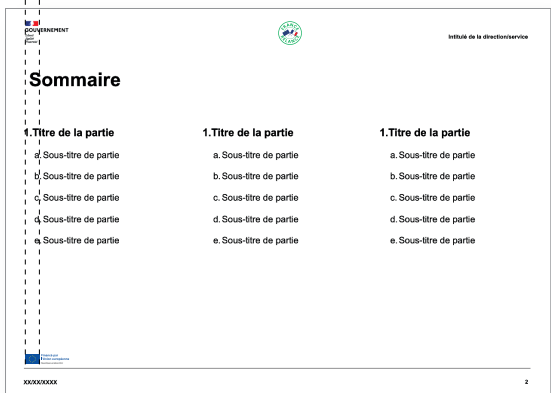
Sur tout support, l'emblème européen doit être de la même largeur que la Marianne tricolore du bloc-marque.

Lorsque cela est possible et pertinent, la clause de non-responsabilité suivante doit être indiquée :

« Financé par l'Union européenne - NextGenerationEU. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne

ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ou la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables. ».

MASQUE PRÉSENTATION



AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Principes de construction

Conformément aux grands principes de la marque de l'État, les financements de l'Union européenne s'affichent dans l'espace réservé aux co-émetteurs, partenaires et autres parties prenantes.

Sur tout support, l'emblème européen doit être de la même largeur que la Marianne tricolore du bloc-marque.

Lorsque cela est possible et pertinent, la clause de non-responsabilité suivante doit être indiquée :

« Financé par l'Union européenne - NextGenerationEU. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne

ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ou la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables. ».



SIGNATURE MAIL

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.
 Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam.


Très cordialement.

PRÉNOM NOM
 Poste/fonction sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)
 Bureau/département sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)

00, Nom de la Rue, 00000 VILLE Cedex 00
 Tél : 00 00 00 00 00
www.intituleofficiel.gouv.fr

INTITULÉ OFFICIEL
 Liberté
 Égalité
 Fraternité


 Financé par l'Union européenne
 NextGenerationEU

Arial © Bold
 T 9pt
 0

Arial © Regular
 T 8pt
 0

Arial © Bold
 T 8pt
 0

20px
 10px
 30px
 5px
 20px

ANNEXE AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Principes de construction

Conformément aux grands principes de la marque de l'État, les financements de l'Union européenne s'affichent dans l'espace réservé aux co-émetteurs, partenaires et autres parties prenantes.

Sur tout support, l'emblème européen doit être de la même largeur que la Marianne tricolore du bloc-marque.

Lorsque cela est possible et pertinent, la clause de non-responsabilité suivante doit être indiquée :

« Financé par l'Union européenne - NextGenerationEU. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne

ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ou la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables. ».

PIED DE PAGE SITE INTERNET (FOOTER)

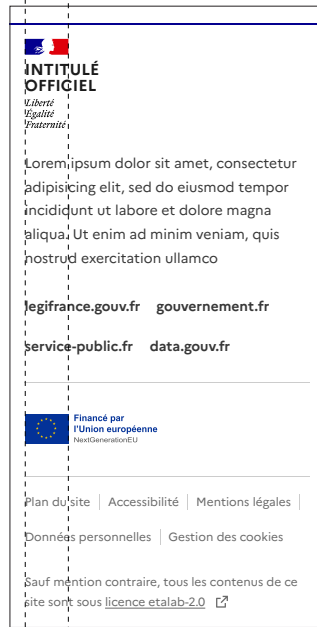
Version desktop



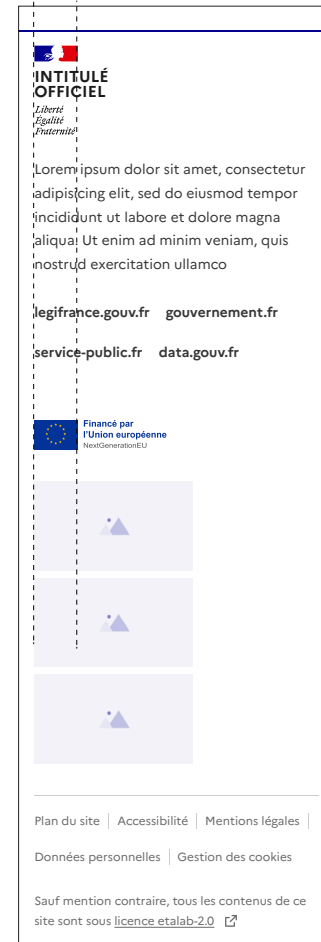
Version desktop avec partenaires



Version mobile



Version mobile avec partenaires



ANNEXE AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Cas particulier de l’affichage en mineur

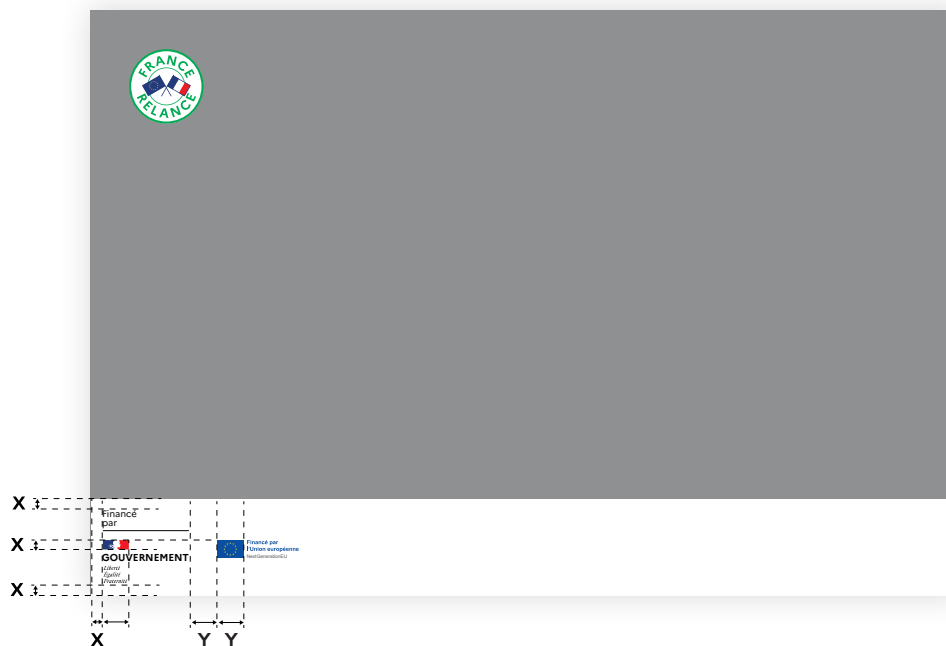
En environnement non maîtrisé, lorsqu’un dispositif bénéficie de France Relance en étant hors du champ d’application de la marque de l’État, les principes d’endossement s’appliquent.

De même, sur tout support, l’emblème européen doit être de la même largeur que la Marianne tricolore du bloc-marque.

Lorsque cela est possible et pertinent, la clause de non-responsabilité suivante doit être indiquée :

« Financé par l’Union européenne - NextGenerationEU. Les points de vue et opinions exprimés n’engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l’Union européenne

ou de la Commission européenne. Ni l’Union européenne ou la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables. ».



**Service d'information
du Gouvernement**